

MARS
1981
N° 203

24^e ANNÉE
LE N° 7,50 F

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



⌚ 30 années de
recherches officielles
et scientifiques → page 3

⌚ Phénomènes lumineux
aériens dans l'œuvre
de Grégoire de Tours → page 8

⌚ Ci-dessus : **BRIX**
(Manche) → page 17

⌚ **UFOCAT :**
un catalogue
sur ordinateur → page 31

LUMIERES DANS LA NUIT

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES
3 - Rappel succinct de 30 années de recherches officielles et scientifiques sur le phénomène OVNI (2 suite et fin)
8 - Phénomènes lumineux aériens dans l'œuvre de Grégoire de Tours
13 - Le 29 janvier 1979 au Nord de Maubeuge (Nord)
14 - Près de Boulogne sur Mer (Pas de Calais) le 24-1-79
16 - En Meurthe et Moselle
17 - A Brix (Manche)
19 - Nantes (Loire Atlantique) le 15-12-1979
21 - Phénomènes lumineux à St-Raphaël (Var)
29 - El Ramblon (Province de San Juan) Argentine
31 - Réel et opérationnel : UFOCAT - un catalogue sur ordinateur
34 - Nouvelles récentes
35 - Courrier

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel, ordinaire : 75 F

de soutien, à partir de : 90 F

Etranger, majoration de 14 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 1,40 F.

Versement et correspondance à adresser à :

M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé».

Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

n° 1, terminé avec le n° de janvier	n° 6, terminé avec le n° de juin-juillet
2,	février
3,	mars
4,	avril
5,	mai
	7,
	8,
	9,
	0,
	août-sept.
	octobre
	novembre
	décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

avis

Jean Sider

21

Rappel succinct de trente années de recherches officielles et scientifiques sur le phénomène ovni (2 - suite et fin)

En 1969, le "rapport Condon" fut rendu public. 69 cas seulement avaient été retenus sur plusieurs milliers ! Il concluait ainsi : "Dans la plupart des cas, ces phénomènes OVNI ne sont que des phénomènes naturels ou artificiels connus. Il reste un nombre incompréhensible d'observations non expliquées. Mais il n'est pas intéressant pour la Science de les étudier".

Chose curieuse, le rapport CONDON lorsqu'il était lu de la 1ère à la 965ème page... donnait plutôt l'impression de cautionner l'hypothèse d'objets manufacturés d'origine inconnue ! Du reste c'est en le lisant, paraît-il, que M. Claude POHER, premier patron du Groupe d'Etudes des Phénomènes Aéro-spatiaux non identifiés (organisme officiel créé au sein du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse), se rendit compte que les OVNI... ce n'était pas du vent !

Une autre curiosité notée dans le Rapport Condon : le fait que certaines photos présumées représenter des OVNI furent reconnues comme étant authentiques ! Ce fut le cas pour les fameuses photos de Mac Minville, Oregon, prises le 11/5/1950 et celles de Great-Falls, Montana, du 5/8/1950... Comprenez qui peut...

Parmi les scientifiques qui analysèrent ce trop célèbre rapport Condon, le Dr. James Mc Donald, déjà cité. Voici ce qu'il en pensait :

- 1° — Le rapport n'analyse que 90 cas, ce qui représente une mince fraction des rapports existants.
- 2° — Il passe sous silence les "cas forts" (Ex : cas de Levelland et Redlands)
- 3° — Les cas choisis sont de nature insignifiante, et auraient dû être ignorés par la mission première de la Commission.
- 4° — L'argumentation scientifique est d'une faiblesse extrême dans ce rapport.
- 5° — La présentation des témoignages significatifs a un caractère incomplet. Parfois, il y a même une fausse présentation des faits.
- 6° — Les cas d'OVNI authentiques ont été passés sous silence. De plus, ceux qui ont rédigé ce rapport se sont retrouvés avec une douzaine de cas (15 % des "choisis") reconnus "inexpliqués" (ex : B. 47 au-dessus du Texas et celui de Lakenheath). (*)
- 7° — Ce rapport a été épaisse par du bla-bla-bla en vue de décourager ceux des savants qui voudront en prendre connaissance.
- 8° — Malgré quelques brillants aspects, les explications données sont obscurcies par la densité moyenne élevée des déficiences.
- 9° — Finalement, le rapport Condon échoue lamentablement dans sa tentative de justifier les recommandations fortement négatives présentées par le Dr. Condon dans sa propre analyse sommaire du rapport. (23)

Bien entendu l'analyse du Dr. James Mc Donald était autrement plus consistante. Je l'ai condensée du mieux que j'ai pu. Il devait conclure par les termes suivants : "... L'approbation de ce rapport donnée par l'Académie des Sciences, se révélera une source pénible d'embarras pour cet organisme. Mon propre sentiment est qu'absolument aucun progrès général vers la clarification du problème OVNI ne se fera tant que les inexactitudes du Rapport Condon n'auront pas été entièrement mises à jour de toutes les manières possibles". (24)

(*) Cas de Lakenheath du 13/8/56. Obs. visuelle couplée par 3 radars.

Le premier analyste du Project Colorado écrivit ceci : "Il est hautement probable qu'il s'est agi d'un authentique O.V.N.I." Un second estima l'OVNI : sous contrôle intelligent ! Mais le Dr Condon n'en eût cure...

Autre scientifique ayant analysé le rapport Condon, le Dr. Robert M.L. BAKER Jr, déjà cité, et qui fut publié dans le magazine *Scientific Research* du 14/4/69. Outre les arguments déjà présentés par le Dr. J. Mc Donald auparavant, le Dr. BAKER devait noter :

1)- Les observations les plus intéressantes sont dissimulées au milieu de textes voués à de vastes discussions sur les cas expliqués, et de considérations techniques souvent superflues. Exemple : les observations d'astronautes sont noyées sous une masse de texte avoisinant 85 % du passage en question, consacré pour sa plus grande part, à d'inutiles considérations sur l'astronautique.

2)- Les explications données se limitent aux cas expliqués et non pas au faible pourcentage certes, demeuré inexplicable, ce qui est contraire à l'éthique scientifique.

3)- Il n'y a rien dans le rapport Condon justifiant cette phrase : "Il est absolument impossible qu'une quelconque forme de vie intelligente existant où que ce soit à l'extérieur de notre système solaire, puisse visiter la Terre dans les 10.000 ans à venir".

4)- Je constate que la sincérité des gens ayant établi ce rapport est à mettre en doute. Ce n'est pas les faits rassemblés dans ce rapport qui me font penser cela, mais la manière dont ils sont assemblés et l'interprétation qui en est donnée. (25)

Vous aurez mesuré cette incroyable prétention des gens du Project Colorado qui affirmaient qu'aucune visite extra-terrestre n'était à espérer dans les dix mille prochaines années... Avec quelle boule de cristal pouvaient-ils se montrer aussi péremptoires ?

Même la Tchécoslovaquie n'est pas insensible à cette bouillonnante activité du monde scientifique en cette année de 1969, qui est l'année "lunaire", comme chacun le sait. On crût pendant pas mal de temps que ce pays avait créé un organisme officiel voué à la recherche sur les OVNIs, c'est en tout cas ce que laissa entendre un article paru dans "Le Monde" du 20/2/1969. Une autre source, plus directe, le journal tchèque "Mlada Fronta" du 18/2/69 écrivait ceci :

"... La Tchécoslovaquie aura un Centre ou seront groupées et analysées les observations d'OVNIs, ainsi que tous les autres phénomènes étranges pouvant apparaître au-dessus du territoire de notre république. Parmi les collaborateurs et conseillers scientifiques de ce Centre, nous trouvons entre autres, le Professeur Jaroslav SYCHRA, de l'Institut de Physique Atmosphérique ; le Dr. Joseph DVORAK, de l'Institut Médical d'Aéronautique ; le Professeur Boris VALNICEK de l'Observatoire Astronomique d'Ondrejov..." (26)

L'affaire paraissait vraiment sérieuse, d'autant qu'elle était confirmée par un second article paru dans le même "Mlada Fronta" du 5/7/69. Outre les noms cités plus haut, on y trouvait celui du Dr. Svatopluk KRIZ, de l'Observatoire Astronomique d'Ondrejov. (27) Mais en lisant plus loin le texte du secrétaire de ce "Centre", aimablement traduit par M. Henri Chaloupek, et contenu dans une lettre adressée à ce dernier, on se rendait compte avec une certaine surprise, que :

a)- Ce "Centre" se confinait dans le coin d'une pièce cédé bénévolement par le journal "Mlada Fronta" dans ses locaux, et se résumait à une armoire et quelques tiroirs plus un peu de matériel de bureau.

b)- Que le Gouvernement Tchécoslovaque ne subventionnait pas ce "Centre", ni ne lui reconnaissait de caractère officiel.

c)- Que ceux "émergeant" à ce "Centre" n'étaient que des gens, scientifiques ou pas, acceptant, sur leurs temps de loisirs, de "travailler" bénévolement aux activités plutôt restreintes du groupe, puisque depuis sa fondation, 6 rapports seulement avaient été collectés. (27)

Il ne s'agissait en fait que d'une association privée, mais la nouvelle fit long feu dans le petit monde ufologique, au point de l'agiter quelque peu. (Nous connaissons aussi des groupements privés en Pologne, en Roumanie).

La N.A.S.A. montra également qu'elle s'intéressait de très près aux OVNIs. En effet elle alla jusqu'à charger un organisme privé, l'Institution BROOKINS, de faire des investigations sur ce sujet. Dans son rapport de fin d'enquête, il était notamment écrit, entre autre : "Il se peut qu'une race supérieure soit parvenue à un tel degré de perfection qu'il nous soit impossible de communiquer avec elle..." (18)

Depuis la fin des Projects U.S., aucune autre commission officielle de recherche sur les OVNIs n'a été créée aux Etats-Unis, et depuis fin 1969, seules, de très actives associations privées, regroupant d'importants effectifs de formation scientifique, mais souvent divisées par maintes divergences de vues, mènent des travaux sérieux de toute nature, en particulier pour "exhumier" des preuves relatives à des faits "maudits" depuis presque 30 ans, telles les histoires d'OVNIs écrasés et de cadavres d'humanoïdes, longtemps considérées comme des canulars, mais dont certaines traitent peut-être de faits authentiques et soigneusement dissimulés au public.

En France, de nombreux chercheurs qualifiés, de formation scientifique, se sont illustrés chacun à sa manière. Aimé Michel fut l'un de ces pionniers avec Marc Thiroin et René Hardy. Ils tracèrent une voie dans laquelle s'engouffrèrent les Pierre Guérin, Jacques Vallée, Jean-Pierre Petit et autre Claude Poher, déjà cité, ce dernier effectuant une étude particulièrement remarquable sur les nombreuses observations d'OVNIs collectées par la Gendarmerie Nationale depuis 1954, année-phare des manifestations d'OVNIs dans notre pays avec sa fameuse vague d'atterrissements dont beaucoup avec vue d'occupants.

Depuis, de nombreux scientifiques, qu'il m'est impossible de citer tous ici, ont suivi les traces de leurs ainés et font de leur mieux pour tenter de faire une approche sérieuse du phénomène. Ils ne sont pas encore légions, hélas, car bien des obstacles d'incompréhension se dressent encore sur le chemin qu'ils ont choisi de parcourir. Mais la prise de conscience montante vis-à-vis de recherches scientifiques sérieuses à l'échelle officielle, devait déboucher, en ce qui concerne la France du moins, à la création de ce G.E.P.A.N. que j'ai déjà cité auparavant, et dont les effectifs hélas, ainsi que les budgets restent encore beaucoup trop étriqués pour pouvoir prétendre à une certaine efficacité. Néanmoins, c'est un premier pas, probablement le plus dur, qui vient d'être fait, et tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que ce groupe de scientifiques ne suive pas les traces de ses homologues américains, ces Projects qui firent plus de mal que de bien à la compréhension du phénomène.

Le G.E.P.A.N. fut créé officiellement en 1976. Ses effectifs à plein temps sont actuellement réduits à deux personnes : Mr. Alain ESTERLE et une secrétaire. Mais ce groupement dispose de toute l'infrastructure du C.N.E.S. de Toulouse, entre autres, pour mener à bien sa tâche plus ingrate, vu l'hostilité que ne dissimulent même pas certains hauts scientifiques à son égard. Lorsque les besoins se font sentir, pour faire des enquêtes sur des sites d'atterrissement, par exemple, le G.E.P.A.N. a la possibilité de mobiliser des équipes de scientifiques et de matériel au C.N.E.S., absolument prévues pour agir ainsi. De plus, le G.E.P.A.N. a passé des accords avec la Gendarmerie Nationale, et certains grands organismes militaires et civils, à fins d'échanges d'informations de toutes natures pouvant faciliter le travail des scientifiques-enquêteurs.

Le G.E.P.A.N., bien que limité dans ses moyens, et pas encore bien accueilli tant du côté du monde scientifique traditionnel que du côté de la recherche privée, a probablement le plus mauvais rôle à l'heure actuelle, car il se trouve entre l'enclume et le marteau. Trop s'engager le voudrait à disparaître purement et simplement, et ce n'est pas de sitôt qu'on retrouverait en France un organisme officiel étudiant le problème OVNI. Et ne pas le faire suffisamment le discrètement vis-à-vis de la recherche privée et des masses plus ou moins bien renseignées par les médias à l'affût du moindre faux-pas accompli par ces scientifiques qui portent au fond, une bien lourde responsabilité.

Il faut toutefois signaler que le G.E.P.A.N. manifesta un certain courage en publiant, sans le crier sur les toits, un rapport de bilan d'activité annuelle, et ce en 1978, au cours d'une réunion en septembre de la même année au C.N.E.S. de Toulouse, à laquelle participaient les représentants de presque toutes les associations ufologiques privées.

Le rapport original est constitué de 5 brochures, tirées à 140 exemplaires chacune. J'en ai extrait une seule phrase, mais ô combien explicite : "... Compte tenu des éléments que nous avons recueillis auprès des observateurs, sur les lieux mêmes de leur observation, nous avons la conviction qu'un phénomène matériel est à l'origine de la quasi-totalité des observations et constatons que la description de ces phénomènes s'apparente, en particulier dans les cas suivants : Gondrecourt, Bize, Luçon, Bolazec, Cussac et Sauvigny, à celle d'une machine volante, dont la provenance, les mode de sustentation et/ou de propulsion sont totalement étrangers à nos connaissances". (28) Entre ce langage de SCIENTIFIQUES, et celui des "psychophiles" (non-scientifiques), le choix est facile à faire...

D'autres scientifiques, non officiels, ont été plus loin, tant dans la recherche que dans les déclarations publiques. C'est ainsi que Jacques VALLEE, scientifique français vivant aux Etats-Unis a démontré que le phénomène était manipulé par une forme d'intelligence inconne. (29)

Partout dans le monde, mais surtout en Europe et aux Etats-Unis, l'intérêt suscité par le phénomène OVNI auprès du monde scientifique va crescendo. Un sondage effectué récemment par un mensuel américain illustrera parfaitement mon propos. Il émane du magazine I.R./D. (30), lequel est lu par 100.000 professionnels concernés par la recherche et le développement des techniques modernes dans tous les secteurs industriels. Mille deux cent scientifiques, dont 92 % sont diplômés d'Université, répondirent à ce sondage.

En voici les résultats :

- Ont vu un OVNI : 8 % ; • Ont peut-être vu un OVNI : 10 %..
- Pensent que les OVNIs sont une réalité :
 - Agés de 55 ans et + : 48 % ; — 26 ans et - : 82 % ; — Tous âges : 69 %.
- Pensent que les OVNIs sont d'origine extra-terrestre : Tous âges : 59 %.

La lecture de ces chiffres est très significative et prouve de façon magistrale, que les jeunes générations de scientifiques ne suivent plus à la lettre les préceptes imposés par leurs anciens imbus d'un cartésianisme encore solidement implanté dans l'esprit des grands pontifes de la Science internationale. Mais la mutation des concepts a commencé son cycle irréversible à peu près au même moment où Armstrong mettait le pied sur la Lune : cette fameuse année 1969, qui est peut-être une des plus marquantes dans l'histoire de "l'ufologie".

Les sondages effectués au niveau des masses populaires démontrent également que l'acceptation de l'existence du phénomène OVNI est en hausse constante, du moins pour les Etats-Unis, où les organismes spécialisés abondent, tel GALLUP, le plus connu. Ce dernier, s'il faut l'en croire, signalait début 1979, 57 % de "croyants". C'est-à-dire persuadés de la réalité des OVNIs et non pas saisis d'une foi de type religieux, ceci pour damer le pion à ceux qui se plaisent à jouer sur le sens des mots.

En France, les quelques sondages rarement publiés et dont aucun n'a été de niveau national, ont fait apparaître un chiffre qu'on peut situer dans une fourchette de 20 à 25 % de "pour", à peu près autant de "contre", le reste (plus de 50 %) étant indécis ou ne voulant pas se prononcer.

En 1978, une petite nation des Caraïbes, La Grenade, ancienne possession du Royaume-Uni, tenta assez maladroitement de susciter une recherche ufologique à un niveau mondial, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. A cette fin, La Grenade déposa un Projet de Résolution, dont les termes, après maintes rectifications et suppressions, furent acceptés par la Commission Politique Spéciale de l'O.N.U. Malgré les nombreux obstacles qui se dressaient devant lui, Sir Eric Gairy, Premier Ministre de La Grenade était donc sur le point de réussir (en dépit de l'opposition des Etats-Unis, entre autres), lorsqu'il se produisit un évènement imprévu. Sir Gairy fut renversé par son opposant, un certain Malcolm Bishop, et contraint de s'exiler. Le nouvel homme fort de La Grenade se fichant des OVNIs comme de sa première banane, le Projet de Résolution tomba à l'eau au grand soulagement des représentants U.S. Dire que l'Oncle SAM "facilita" cette opération n'est pas une insinuation malveillante. Il a fait nettement mieux (ou pire si vous voulez) en d'autres lieux et en d'autres temps. (31)

Et si personne ne se formalise au point de soulever un possible scandale, c'est parce que La Grenade ne représente RIEN sur l'échiquier mondial.

CONCLUSION :

Si on analyse avec sérénité et objectivité les diverses interventions ou prises de positions que je viens de vous exposer, émanant toutes de scientifiques, ou d'organismes officiels, tous AYANT ETUDIE LE VOLUMINEUX DOSSIER DES OVNIS, l'enseignement suivant peut être tiré :

1°)- L'intérêt des militaires américains fut d'un degré si élevé et étalé sur un nombre d'années si grand (22 ans d'activité OFFICIELLES, de 1947 à 1969), qu'il ne peut, EN AUCUN CAS, concerner un phénomène inexistant.

2°)- Les méthodes employées par les diverses commissions de l'U.S.A.F. chargées d'investiguer les rapports d'observations d'OVNIs, démontrent de façon on ne peut plus claire, que leur véritable but, était de minimiser les incidents allégués, donc de DISSIMULER LA REALITE DES FAITS au public.

3°)- Les différents travaux menés sur le pourcentage de rapports classés "non-identifiés" ou "inconnus", tant par ces commissions que par des scientifiques (officiels ou non officiels), démontrent de manière irréfutable, que le phénomène ne peut appartenir à une des catégories suivantes : phénomènes météoriques ou astronomiques rares, appareils aériens conventionnels, mauvaises interprétations, hallucinations et canulars.

4°)- Les différentes investigations menées par ces commissions et ces scientifiques officiels ou pas, démontrent qu'indéniablement, le phénomène est relatif, très souvent mais pas toujours, à un OBJET MATERIEL n'obéissant pas à nos lois physiques sur la gravitation ni de l'aérodynamique.

En conséquence, et à mon grand regret, compte tenu de cette analyse succincte mais réfléchie et impartiale, je suis obligé de CONSTATER que :

a)- Le phénomène OVNI a une existence réelle incontestable.

b)- La ou les intelligences qui le manipule(nt) est ou sont étrangères à notre civilisation.

c)- Il y a certainement une entente entre Gouvernants pour taire la vérité aux Gouvernés.

Il ne s'agit là ni d'une supposition ni d'une profession de foi, mais d'UN CONSTAT. Je CONSTATE que cet intérêt multiple et prolongé est ANORMAL et qu'il est motivé par des faits réels. Je CONSTATE que 9 sur 10 des scientifiques AYANT ETUDIE LE DOSSIER OVNI, reconnaissent son existence effective, ainsi que les militaires US, mais de façon indirecte.

En fonction des faits rapportés dans cet article, lesquels sont rigoureusement authentiques et facilement vérifiables par qui voudra bien s'en donner la peine, quiconque prétendra contester mon analyse sera de mauvaise foi, qu'il soit rationaliste ou mythomane. Qu'on me comprenne bien. Je n'ai pas la prétention d'être dans le vrai. Mais j'affirme avoir RAISON au niveau de ma CONSTATATION. Dire que les OVNIs n'existent pas, c'est dépassé, dire qu'ils sont pilotés par des extra-terrestres venus en droite ligne d'une planète Y située à X années lumières de la Terre, est outrancier et inapproprié aux recherches effectuées et aux maigres résultats obtenus. Notez que je n'ai pas présenté ici que des faits tendant à aller dans le sens des sentiments que j'éprouve pour le phénomène. Les "Projects" U.S. ne sont jamais arrivés à de pareilles conclusions, par exemple. Mais le rôle qu'ils jouèrent fut tel, que vis-à-vis du public, ils parvinrent à un résultat contraire à celui qui était escompté.

J'avoue cependant qu'il y eût quelques rares scientifiques, AYANT SOIT DISANT ETUDIE DE NOMBREUX RAPPORTS D'OBSERVATION D'OVNIs, qui émirent des allégations sans aucun lien avec la réalité des faits, trahissant ainsi une mauvaise foi évidente.

Ce fut le cas, notamment, du Dr. H. MENZEL, qui se discréda en tentant de faire entrer certains "cas forts" dans des catégories de phénomènes connus. C'est ainsi que des cas d'observations rapprochées avec traces au sol, ou d'autres confirmées pas spot radar, furent associées par Menzel à des levers de lune, des couchers de soleil, voire Mars ou Vénus en position favorable pour être observés à l'oeil nu !! La théorie du Dr. Menzel, si théorie il y a, fut réduite à néant par nombre de ses collègues, dont le Dr. James Mc Donald, déjà cité. (32)

L'ingénieur en Aéronautique Philip KLAASS fit également une pâlotte tentative en essayant de démontrer que les OVNIs n'étaient que des formes plasmoïdes ou de la foudre globulaire. Le Dr. James Mc Donald, entre autre, après avoir examiné minutieusement le travail de Klass, devait déclarer ceci : "... La théorie de Klass n'est qu'un salmigondis d'erreurs et de confusions, ainsi que d'inférences injustifiées. Elle n'est pas traduisibles en chiffres. Qualitativement parlant, ses arguments sont plausibles. Mais quantitativement, ses évaluations révèlent des difficultés sérieuses et font quelquefois apparaître une absurdité complète..." (33).

Je m'en voudrais de terminer cet article sans signaler un fait ahurissant, qui "parle" peut-être plus que tout autre, concernant une décision prise par l'Air Force, dans le cadre de ses actions vis-à-vis du phénomène OVNI. Je veux parler d'un règlement intérieur instauré uniquement au sein de l'Armée de l'Air Américaine, connu sous le n° JANAP-146, et associé à un autre règlement : AFR-200-2, puis plus tard : AFR-80-17-E. Ce règlement visait tout le personnel civil et militaire des bases aériennes U.S. et indiquait que quiconque était reconnu coupable d'avoir divulgué des informations concernant les observations d'OVNIs était passible d'une peine de 10 ans de prison et de 10.000 dollars d'amende. (18) Ce qui équivalait à considérer l'information sur les OVNIs comme UN SECRET D'ETAT. Avez-vous vu, où que ce soit, déclarer secret d'état quelque chose qui n'a PAS D'EXISTENCE EFFECTIVE ? Ou qui relève de phénomènes rares ?

Et je ne peux pas signer cette prose sans vous faire connaître la réaction du Dr. Edward U. Condon, lorsque le Dr. Allen J. Hynek fit une fracassante déclaration à la presse U.S., suite à la publication du rapport CONDON, et dans laquelle celui qui est considéré comme "le père de l'ufologie" dénonçait la méthodologie employée, qui, selon lui, manquait totalement de réalisme et d'orthodoxie. Il soulignait également que l'U.S. Air Force détenait plus de 3.000 rapports concernant des faits inexplicables, émanant de personnels militaires hautement qualifiés pour observer le ciel, et que les autorités refusaient de soumettre au monde scientifique. Vexé, le Dr. CONDON devait répondre ceci : "Ceux qui édient des livres sur l'ufologie, et les enseignants qui permettent à leurs élèves de s'intéresser à cette pseudo-science, DEVRAIENT ETRE FOUETTES EN PLACE PUBLIQUE, et bannis à jamais de leur profession". (18)

Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ? Remplacez "fouettés" par "brûlés" et vous trouverez facilement.

Phénomènes lumineux aériens dans l'œuvre de Grégoire de Tours

"Les démons et les anges, les inerties et les réactions sont tous des personnages mythologiques. Mais, dans leur temps de dominance, ils ont suscité la croyance, tout comme s'ils avaient été prouvés."

Ch. Fort, *Le livre des damnés* (1).

L'œuvre de Grégoire de Tours, né en 538, ou 539, évêque en 576, mort en 594, constitue toujours un document majeur pour la compréhension de son époque. Elle comprend les dix livres de l'"Histoire des Francs", huit livres de miracles, un traité sur la marche des étoiles et un commentaire sur les psaumes, dont on n'a conservé que certains fragments (2).

Des phénomènes lumineux aériens s'y trouvent mentionnés. On peut les classer en deux catégories: d'une part des phénomènes lumineux liés aux reliques et à leur culte, d'autre part des phénomènes aériens incluant des phénomènes naturels, météores, comètes... et quelques phénomènes qui ne sont, à priori, pas aisément réductibles à des faits naturels connus.

PHENOMENES LUMINEUX LIÉS AUX RELIQUES.

La lumière répandue ou occasionnée par les reliques des saints (3), renvoie à une théophanie, celle du feu. Grégoire de Tours emploie

aussi bien les termes de lumière que de feu, dont la signification religieuse tient une grande place dans la Bible (4). Ce feu est une manifestation divine, son apparition dévoile l'acquiescement céleste à la valeur et au culte des reliques, qui a une fonction très importante à cette époque.

C'est une lueur, par exemple, dans laquelle on ne peut voir qu'une intervention divine, qui montre/dévoile l'endroit où un abbé a été assassiné (5).

Dans le cas des reliques, cet acquiescement céleste est souligné par l'apparition de la lumière sous forme de globe, symbole de la perfection divine.

Cette lumière est aussi étroitement liée aux apparitions angéliques et de saints (6).

Elle agit comme un sacrement, qui n'est pas réservé à tout le monde: "Je ne sais que ceci seulement, c'est que de telles choses n'apparaissent qu'aux justes et sur les justes", écrit-il dans un passage intitulé "Du feu qui s'est souvent échappé des reliques des saints" (7).

a) Dans le monastère fondé à Poitiers par Ste Radegonde, les reliques de la Ste Croix (un morceau supposé de la croix sur laquelle aurait

été supplicié le Christ, qui lui avait été envoyé par l'empereur de Constantinople) répandirent de la lumière toute la nuit, un vendredi avant Pâques, alors que l'oratoire où elles se trouvaient n'était pas éclairé. Cette lueur se développa à partir d'une étincelle qui se transforma en globe de lumière, qui s'évanouit à mesure que le jour parut (8).

b) L'abbé Brachion du monastère de Menat (Puy-de-Dôme) lui raconta qu'une nuit, pendant les vigiles (9), alors que les reliques étaient placées sur l'autel: "Tout d'un coup l'on vit un globe de feu s'élanter du milieu d'elles et monter jusqu'à la voûte du temple, mais, comme il le disait lui-même, ce prodige ne se montrait pas à beaucoup de personnes" (10).

c) Un homme qui se trouvait près de la basilique St Julien à Brioude (Haute-Loire) raconta "qu'au moment où nous y entrâmes, il vit un globe d'une éclatante lumière descendre sur l'édifice et pénétrer dans l'intérieur". Grégoire ajoute que ce phénomène est dû à la vertu du martyr (11).

d) A la bataille de Vouillé (Vienne) en 507, Dieu et St Hilaire montrèrent leur préférence pour Clovis le catholique opposé aux Wisigoths (12). Ce dernier vit en effet un globe de feu sortir de la basilique St Hilaire de Poitiers, qui semblait voler vers lui. Il fut vainqueur (13).

e) Alors qu'il se dirigeait vers une église contenant des reliques de la Vierge, au monastère de Marsar en Auvergne, pour célébrer les vigiles (donc de nuit). Il vit une vive clarté par les fenêtres. Quand il pénétra dans l'église, avec les fidèles, la clarté se dissipa (14).

f) Un globe de feu s'était échappé de la tête de St Martin, visible par un petit nombre de personnes, avait rapporté son biographe Sulpice Sévère (Dialogues, II, 2). Se souvenant de ce fait, Grégoire, lors d'une cérémonie de consécration d'un oratoire à Tours, alors qu'il s'en approchait avec la foule, fut le témoin d'une lueur terrible qui s'échappa de l'oratoire. La foule se prosterna "terrassée par l'effroi" (15).

g) Je joins à cette série le phénomène créé par un ascète, qui semble bien appartenir à la catégorie des phénomènes parapsychologiques. Un abbé lui raconta qu'il avait vu, alors qu'il se dissimulait, une "flamme" s'échapper de chaque côté de la bouche d'un de ses moines, qui s'isolait dans la nature et avait le don des larmes. Cette "flamme" gagna en longueur, monta au-dessus de lui comme une vapeur légère, s'aggrada et forma une lumière immense qui s'éleva. Sa chevelure était attirée vers le haut (16).

Je tiens à préciser que je n'affirme pas la réalité des faits, mais le nombre de témoignages et les recoupements que l'on peut effectuer à travers les siècles, interdit de les nier à priori. Il n'est donc pas impossible que certains (nous insistons sur certains) de ces phénomènes lumineux, soient des phénomènes

"psi", hallucinations collectives ou individuelles, temporairement matérialisées et à caractère symbolique, comme les définit F. Favre (17). Rappelons l'importance de ce type de phénomène dans l'histoire du christianisme (18).

Un siècle plus tard, par exemple, Ste Gertrude de Nivelles (née en 631) raconta à son biographe qu'un jour, pleine d'épouvante, elle vit descendre un globe lumineux qui éclaira toute l'église pendant une demi-heure. Il disparut peu à peu. Il se remontra une autre fois en présence de témoins (19).

Pour nous en tenir uniquement à des exemples du XX^e siècle, voici ce qu'écrivait un journaliste B.G. Evans, envoyé par le 3Daily News en 1905 au Pays de Galles. Dans le numéro du 9/2/1905 il raconte ce qu'il avait vu au cours d'une réunion du mouvement revivaliste, caractérisé par l'enthousiasme religieux de ses adeptes: "La première lumière ressemblait à une étoile brillante émettant de petites étincelles. Tout le monde la vit. Les deux suivantes étaient aussi clairement subjectives, n'étant vues que de Mrs Jones et de moi-même, bien que nous marchions tous les cinq à la même hauteur. Trois barres de lumière blanche et claire traversèrent la route en face de nous, de gauche à droite, escaladant le mur de pierre vers la droite. Une lumière rouge sang, à environ trente centimètres du sol, au milieu de la chaussée... fut la manifestation suivante" (20).

De nos jours, lors de réunions de groupes chrétiens charismatiques, on dit que l'on observe des lumières bleues mobiles et des langues de feu sur la tête des assistants (21). Produites par les médiums (22), ces lumières sont aussi liées aux apparitions mariales (23). A l'église Ste Marie de Zeitoun dans la banlieue du Caire, l'apparition (il s'en produisit des centaines, en présence de foules énormes, à partir d'avril 1968, pendant 14 mois) de la Vierge sur le toit de l'église était annoncée par des lumières, parfois elle se détachait d'un globe de lumière (24).

Revenons à Grégoire de Tours et soulignons donc la localisation précise de ces phénomènes, dans ou près d'une église, leur symbolisme, le fait que l'on doit les comprendre dans le contexte de l'époque, qui est celui pour l'Eglise de promotion du culte des reliques. Il faut tenir compte, bien sûr, de l'auteur lui-même. Connaître sa préférence pour la dynastie mérovingienne et sa haine pour l'arianisme est préférable quand on cite l'apparition du globe de feu à Clovis, qui a toutes les chances d'être une pieuse invention.

PHENOMENES AERIENS LUMINEUX

Cette deuxième catégorie, plus importante, inclut des phénomènes naturels connus, interprétés par Grégoire de Tours selon les mécanismes mentaux de son époque (25), et certains phénomènes plus difficilement reconnaissables. Son traité "Du cours des étoiles" donne, par exemple, diverses interprétations des comètes (26).

Pour lui, il n'y a pas de barrière entre nature et surnature, comme nous l'ont déjà indiqué les

23 - Ufo-Investigator, Revue du N.I.C.A.P., U.S.A., Février/mars 1969.

24 - Phénomènes Spatiaux N° 20, pages 3 et 4, Revue du G.E.P.A.

25 - Phénomènes Spatiaux N° 21, pages 3 et 4, Revue du G.E.P.A.

26 - Phénomènes Spatiaux N° 21, page 32, Revue du G.E.P.A.

27 - Phénomènes Spatiaux N° 23, pages 29 à 31, Revue du G.E.P.A.

28 - Rapport annuel 1978 du G.E.P.A.N. (Diffusion restreinte) CNES, Toulouse.

29 - Chronique des Apparitions Extraterrestres, Dr. J. Vallée, Denoël, 1972.

30 - Industrial Research and Development Magazine, Juillet 79, Barrington, III.

31 - Note du Groupe ICUFON, New-York, Major Colman S. Von Keviczky.

32 - Flying Saucers, Dr. H. Menzel, Harvard Univ. Press, Cambridge, 1953.

33 - Phénomènes Spatiaux n° 16, pages 5 à 7, et n° 19, pages 6 à 11.

phénomènes lumineux suscités par les reliques. Signes et prodiges de toute sorte ne sont pas rapportés à titre anecdotique, ils manifestent l'intrusion du surnaturel dans le monde. Ce sont des points de communication entre nature et surnature, autant de messages divins destinés à la réflexion humaine. Il leur réserve une place importante.

Tout est significatif, le réel est signe, et principalement les dérèglements cosmiques, mais aussi naturels, sociaux et biologiques, ainsi même la mention d'un géant a un intérêt pour lui (27).

Il mentionne donc nombre de phénomènes célestes indices de la menace divine qui pèse sur le monde, interprétés selon sa connaissance de la Bible et des écrivains de l'Antiquité.

Un bel exemple du mécanisme de l'interprétation surnaturelle d'un phénomène naturel, nous est donné par l'épisode de la tempête qui éclate sur les armées de Childebert et de Théobert, qui vont s'opposer à celles de Clotaire. La foudre est assimilée au feu céleste. La tempête qui fait rage sur leurs troupes épargne celles de Clotaire, pour qui vont ses préférences, leur montrant qu'il valait mieux s'abstenir de combattre (28).

Les "prodiges" célestes précédant/annonçant la mort des souverains retiennent l'attention. Ce sont les signes de la correspondance entre le royaume terrestre et le divin, marquant la répercussion cosmique provoquée par la mort du roi.

a) En 575 une lueur brillante parcourt le ciel "comme jadis nous avons vu le même fait se produire avant la mort de Clotaire" (29).

b) En 576 des signes dans le ciel, alors qu'il est à Paris, annoncent la mort de Mérovée. "... des signes apparaissent dans le ciel à savoir vingt rayons du côté de l'aquilon (nord) qui surgirent de l'orient, se dirigeant vers l'occident, l'un d'eux qui était plus allongé et qui dépassait les autres disparut rapidement lorsqu'il se fut élevé dans les airs, et les autres qui l'avaient suivi s'évanouirent de même" (30).

c) Une comète a précédé la mort de Sigebert et la peste qui ravagea l'Auvergne (31).

Les catastrophes naturelles, les épidémies, les famines sont accompagnées par ces coïncidences significatives que représentent les prodiges célestes.

d) En 570 en Auvergne, avant une épidémie, on observe des clartés autour du soleil. Les paysans appellent cela des soleils, ils disent "Voici trois ou quatre soleils dans le ciel". On observe aussi une comète et le ciel qui s'enflamme (32).

e) En 576, la terre, une nuit, est éclairée d'une telle lumière que l'on se serait cru au milieu du jour. "... on vit également des globes de feu parcourir souvent le ciel pendant le temps de la nuit et illuminer le monde" (33).

Alors qu'il célèbre la vigile de la St Martin, on observe des étoiles autour et devant la lune. Cette même année on observe des lueurs autour du soleil, "que les paysans appellent des soleils" (34).

f) En 581, alors qu'au mois de janvier "des fleurs se montrèrent sur les arbres", qu'une pluie de sang tombe sur le territoire de Paris, une comète est observée. "Le saint jour de Pâques dans la cité de Soissons (Aisne), le ciel parut s'embraser si bien qu'on vit apparaître deux incendies; l'un était plus grand, mais l'autre plus petit. Au bout de deux heures, ils se confondirent ensemble" (35).

La même année une éclipse de lune, du feu qui parcourt le ciel coïncident avec un tremblement de terre et un incendie (36).

g) En 582, à Tours, au lever du jour, un globe de feu parcourt le ciel, on peut voir comme en plein jour. Des inondations ont lieu (37).

h) Du feu parcourt le ciel avant le jour, on observe des rayons et au nord une colonne de feu surmontée d'une étoile, cela en 584 (38).

Cette année il note des prodiges qu'il a lui-même observés à Ivoi (aujourd'hui Carignan, Ardennes) pendant trois nuits consécutives, des nuages couleur sang, des rayons venant du nord et: "pendant la troisième nuit, vers la deuxième heure, ces rayons réapparurent, et voici qu'au moment où nous les contemplions avec étonnement, surgirent des quatre points du monde d'autres qui leur étaient semblables et nous vîmes tout le ciel recouvert par ces rayons.

Et il y avait au milieu du ciel une nuée splendide à laquelle ces rayons se rattachaient comme dans une tente qui en bas est formée de larges bandes, lesquelles se rétrécissent en haut et se réunissent souvent à leur extrémité en forme de pointe. Et il y avait au milieu des rayons encore d'autres nuages qui lançaient comme des éclairs puissamment étincelants. Ce prodige nous inspira une grande crainte, car nous nous attendions à ce que quelque plaie tombât du ciel sur nous". (39)

i) Terminons par trois observations de rayons lumineux, simplement mentionnés en 584 (40) et 586 (41); il les décrit ainsi en 583: "En ces jours apparaissent dans la direction de l'aquilon (nord) vers minuit de nombreux rayons qui brillaient d'un éclat extraordinaire et qui se rejoignaient pour se séparer ensuite jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent. Le ciel resplendissait alors dans cette partie septentrionale au point qu'on s'imaginait que l'aurore apparaissait" (42).

De tous ces faits, on ne pourra attribuer un réel facteur d'étrangeté qu'au cas rapporté en h). Sur l'étrangeté de ce phénomène, qu'il a lui-même observé, je ne discuterai pas, pensant qu'il n'est pas irréductible à un fait naturel. Quant aux autres observations, je pense qu'elles sont réductibles à des faits naturels connus, susceptibles d'être dotés d'un facteur d'étrangeté: comètes, météores, halos solaires,

particularités atmosphériques...

HISTOIRE ET UFOLOGIE

Je m'en tiendrai à deux livres récents d'étude du phénomène OVNI à travers l'Histoire, dont je ne nie pas l'intérêt et même l'importance, mais à propos desquels il est permis de se poser des questions sur ce type de recherche.

Dans Les OVNI du Passé (43), C. Piens cite Grégoire de Tours: en 584, globes de feu qui parcourent le ciel dans le milieu de la nuit, lumières qui s'entremêlent et se séparent avant de s'éteindre, le ciel est éclairé et les gens croient que le jour est venu; en 587, observation d'un nuage fort lumineux de la forme d'un capuchon et d'une grande masse de feu étincelant pendant plusieurs nuits. Elle indique comme source "Les chroniques de St Denis", qui n'est pas une œuvre de Grégoire de Tours; en fait sa référence est "Astronomie populaire" de F. Arago (44).

Dans La Chronique des OVNI (45), M. Bougard cite aussi Grégoire de Tours: "... En 584, il parut dans le ciel des rayons brillants de lumière qui semblent se croiser et se choquer les uns les autres, après quoi ils se séparent et s'évanouissent... En 585, au mois de septembre, certains ont vu des signes, c'est-à-dire des rayons ou coupoles qu'on a coutume de voir et qui semblent courir avec rapidité dans le ciel... En 587, nous vîmes pendant deux nuits de suite, au milieu du ciel, une espèce de nuage fort lumineux qui avait la forme d'un capuchon...". Il ne cite aucune référence, qui a des chances d'être la même que celle de C. Piens.

Pour ces cas évoqués, je renvoie aux e), h), i) du paragraphe précédent.

D'abord se trouve posé le problème de la source de l'information. La référence directe à Grégoire de Tours était loin d'être impossible. Cette référence directe évite les inexactitudes et les "à peu près", que l'on risque de voir ensuite constamment répéter.

On ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas exiger de la rigueur pour les cas historiques, même s'il est évident que l'accès aux sources, et leur utilisation n'est pas facile. Cette rigueur est demandée pour les recherches sur le terrain ou pour la révision des cas plus anciens.

Les références de M. Bougard ne sont, pratiquement, constituées que par des livres ou revues ufologiques (cf. sa bibliographie). Son livre ne représente qu'une collecte de cas historiques dans cette littérature; bel exemple d'un monde ufologique fonctionnant en vase clos. C. Piens cite des sources directes, mais presque exclusivement pour la période antique.

La rigueur dans le contrôle et l'utilisation des sources éviterait bien des citations tronquées, des erreurs et carrément des faux.

Prenons par exemple le cas d'Alençon (Orne), si souvent cité, un cas parfait avec engin et

humanoïde vus par plusieurs témoins, le 12 juin 1790. L'origine de ce cas était sensée être le rapport d'un certain inspecteur Liabeuf qui était même parvenu jusqu'à l'Académie des Sciences. C. Piens, enquêtant sur cette affaire, découvre que la référence originale est en fait la revue ufologique italienne "Clipeus" (46). L'auteur de l'article est introuvable. Elle ne trouvera, non plus, aucune trace du rapport de l'inspecteur Liabeuf dans les archives de l'Orne.

Du faux pur et simple, passons maintenant à la fausse interprétation, à propos de la non moins célèbre affaire des vaisseaux de Magonia.

Dans La Chronique des OVNI, M. Bougard présente l'évêque de Lyon Agobard (citant comme source les "Patrologiae" de Migne, saeculum IX, annus 840, p. 147) et écrit que l'on trouve cette affaire dans un traité intitulé "Liber contra insulam vulgi opinionem", dans un chapitre intitulé "De grandine et tonitrua". Les gens croient à l'époque que les calamités naturelles sont causées par les habitants de Magonia; trois hommes et une femme ont été lynchés par la foule qui les avait vu descendre d'un navire aérien. Pour M. Bougard, ces vaisseaux sont réels parce qu'Agobard emploie l'indicatif quand il écrit "... la contrée du ciel d'où viennent les vaisseaux que l'on voit dans les nuées..." (47). Plus loin il parle, à propos de cette affaire, d'hommes "descendus de vaisseaux aériens" (48).

Dans Les OVNI du Passé, C. Piens cite comme référence un chapitre intitulé "De grandine tonitrua" d'Agobard. Des vaisseaux aériens, venus de Magonia, provoquent la grêle et les orages. Les terriens vendent du blé à ces faiseurs de miracles. Elle suppose qu'à l'origine de cette histoire, il y a le fait qu'on a réellement vu des humanoïdes descendre de navires aériens (49).

En fait, Agobard (779 év. de Lyon en 816 v. 840) a écrit un traité intitulé "Contre l'opinion éronnée du peuple sur la grêle et le tonnerre" ("Liber contra insulam vulgi opinionem de grandine et tonitrua") (50). Il rapporte que la population de la région lyonnaise, à tous les niveaux de la société, croit que les orages et le tonnerre sont provoqués, par magie, par des tempêtes. Les récoltes détruites par les orages seraient vendues à des hommes venus d'un pays nommé Magonia, dans des vaisseaux aériens.

Un jour il a convaincu des gens qui s'apprenaient à lyncher trois hommes et une femme "soi-disant tombés de ces vaisseaux voguant sur les nuages", de les relâcher.

Il a écrit ce traité parce qu'il ne croit pas aux tempêtes, il n'y a de même absolument rien qui nous indique qu'il croit personnellement à ces vaisseaux venus de Magonia.

Que pouvons-nous conclure de ce passage? D'une part, une attestation d'une croyance très répandue, la croyance aux tempêtes, personnes pouvant créer par magie des orages et des vents. D'autre part, la croyance en l'existence de vaisseaux aériens, mais ce thème de vaisseau

aérien est loin d'être isolé dans le folklore ou l'histoire des religions.

Où sont les navires aériens provoquant des orages? De l'aveu de la foule, les trois hommes et la femme sont tombés d'un de ces navires, mais il est évident que l'on a à faire à une explosion de violence dirigée contre quatre victimes expiatoires, après une suite de mauvaises récoltes.

En plus de ce problème de manque de rigueur dans le contrôle des sources, qui provoque des erreurs, il me paraît aussi important de préciser que tous ces faits utilisés par les ufologues ne devraient pas être isolés du contexte culturel, social et événementiel de l'époque où ils sont relatés.

Car que découvre-t-on dans la littérature historico-ufologique? Sinon une longue suite de cas coupés de tout contexte, où l'on n'a essayé de découvrir, en général, qu'une chose: l'objet technologique ou néo-technologique (l'hypothèse extra-terrestre s'étant de plus en plus compliquée), avatar de la transcendance divine. En parallèle à cette attitude, rappelons que pour le christianisme, c'est dans l'Histoire que se révèle le divin...

Rien ou presque rien sur les sociétés, les mentalités, les hommes qui ont rapporté ces apparitions, rien sur le contexte culturel et symbolique de civilisations passablement méprisées par beaucoup de ces ufologues (pensez donc, ils ne faisaient que mythifier des phénomènes extra-terrestres!).

A force de vraisemblable, de fausses évidences, de "ce qui va de soi", on ne finira par découvrir dans ces récits qu'un engin spatial et des extra-terrestres.

Il faut se rendre compte que ce type de démarche n'ajoute que du mythe contemporain à d'autres mythes, en niant de plus les autres interprétations, en déhistorisant l'Histoire.

Je ne pense pas que ces apparitions aériennes puissent être d'abord comprises comme des phénomènes objectifs ou non, on ne peut les comprendre qu'en liaison avec une époque, une situation et des hommes précis. L'embaras de C. Piens quand elle traite d'un phénomène comme les armées fantômes est révélateur (51).

1) Losfeld, 1967, p. 30.
2) Sur Grégoire de Tours et son oeuvre cf. l'Introduction de R. Latouche à sa traduction de l'HISTOIRE DES FRANCS, dont je me suis servi, t. 1, 1963, t. II, 1965, ed. "Les Belles Lettres". Cf. aussi dans VIE DES SAINTS..., Le Touzey et Ané, 12 vol., 1 index, 1935-1959, novembre, p. 563...

Pour le reste de son oeuvre, je me suis servi de la traduction, + texte latin, de H.L. Bordier, LES LIVRES DES MIRACLES ET AUTRES OPUSCULES? Paris, 4 t., 1857-1864.

Quant à la numérotation de son oeuvre, pour l'HISTOIRE DES FRANCS, j'ai respecté celle de R. La touche. Pour les livres de miracles, j'indique celle de Bordier + entre parenthèses, la numérotation reconstituée, à partir des

indications de la fin de l'article de VIE DES SAINTS... (cf. plus haut).

De même la datation suit le texte et les indications de R. Latouche.

3) Je rappelle que les reliques sont des objets sacrés ayant été en contact, pour la grande majorité, avec les saints, ou le Christ et la Vierge. Leur culte s'est popularisé à partir du IV^e siècle. Cf. l'article "Reliques" dans le Dictionnaire de Théologie Catholique, Le Touzey et Ané, 1903-1972, t. XIII, 2, 1937, col. 2312...

4) Cf. l'article "Feu" dans le Dictionnaire de Spiritualité, d'Ascétique et de Mystique, Beauchesne, 1936-1974, t. V, 1964, col. 247... L'article "Lumière" de l'encyclopédie Catholique, Le Touzey et Ané, t. VII, 1975, col. 1283. Sur le rapport divinité-lumière-phénomènes célestes, cf. les remarques de M. Eliade dans Traité d'Histoire des Religions, Payot, ed. de 1974, ch. II, plus particulièrement P. 88...

5) Histoire des Francs (que j'abrégerai en H.F.), L. VI, XXXVII.

6) Cf. par exemple De la Gloire des Martyrs, L. I, XXXIV (XXXIV)..

7) De la Gloire des Confesseurs, XXXIX (XXXVIII)

8) De la Gloire des Martyrs, L. I, V (V).

9) Office de nuit célébré avant des fêtes importantes.

10) De la Gloire des Confesseurs, XXXIV (XXXVIII).

11) De St Julien Martyr, L. II, XXXIV (XXXIV).

12) La doctrine arienne niait l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la sainte trinité. Elle fut condamnée au concile de Nicée en 325. Grégoire de Tours fut farouchement anti-arien.

13) H.F., L. II, XXXVII.

14) De la Gloire des Martyrs, L. I IX (VIII).

15) De la Gloire des Confesseurs, XX (XX). Voici le passage où Sulpice Sévère rapporte l'épisode du globe de feu sortant de la tête de St Martin, selon Gallus, un disciple du saint, qui y a assisté. "Or ce jour-là, se produisit un fait merveilleux que je vais raconter. Comme l'évêque, suivant le rite, bénissait l'autel, nous avons vu jaillir de sa tête un globe de feu, qui s'éleva dans les airs avec un rayonnement lumineux, comme une très longue chevelure de flammes. Cela, nous l'avons vu un jour de grande affluence, au milieu d'une grande multitude de peuple; et cependant, les seules personnes qui l'ont vu, c'est une des vierges, un des prêtres, trois seulement parmi les moines. Pourquoi tous les autres ne l'ont-ils pas vu? De cela, nous ne saurons être juges". Trad. P. Monceaux Payot, 1926, p. 223-4.

16) De la Gloire des Confesseurs, XXXVIII (XXXVIII). Dans une lettre adressée à O. Leroy (le 11/7/1933) le R.P.J. Saubat décrivait ainsi ce qu'il avait observé le 8/5/1923 à Rome, autour du R.P. J.-M. Roy: "... mais immédiatement je vis très clairement une vapeur, sorte de nuée blanche, qui entourait toute la tête... Le phénomène a duré peu, une minute peut-être; puis ça s'est affaibli par les bords extérieurs à la tête, et vite tout a disparu..." O. Leroy, "Les Corps Lumineux", p. 105... cité dans Les Corps à Prodiges, Tchou, Laffont, 1977, textes réunis et commentés par M. Damien.

17) Cf. Les Apparitions Mystérieuses, Tchou, 1979, notamment l'introduction. Je renvoie aussi à, du même auteur, Que Savons Nous sur les

Rapport d'observation par les témoins

Le 24 janvier 1979 au nord de Maubeuge (Nord)

NDLR : Ces textes ne sont reliés que par l'horaire et la date ; rien ne montre qu'ils puissent avoir une autre parenté.

Date et heure : Mercredi 24 janvier 1979 de 20 h 15 à 21 h 45 (voir détails)

Lieu : 1^{re} Observation : Vieux-Reng lieu-dit "Laméries", frontière franco-belge avec Grand-Reng (B)

2^{eme} Observation : Recquignies, lieu-dit "Rocq"

Météo : Sol enneigé ; gel

Astronomie : Ciel dégagé et étoilé. Lune non vue (plus de souvenir)

Lune : lever le 24 à 3 h 23, coucher 12 h 58 TU donc absente du ciel ce soir-là. DQ le 21 et NL le 28.

Soleil couché à 16 h 33 TU.

Témoins : H. Jean-Pascal, dessinateur, 26 ans
H. Eliane, secrétaire de direction, 24 ans

Recherches : Aérodrome local "La Salmagne" rien à signaler.

BA 103 Cambrai Epinoy : pas d'avion ou d'hélicoptère sorti aux heures indiquées.

RECIT :

Mercredi 24 janvier 1979, nous venions de Grand-Reng (B) et nous rendions à Rocq-Recquignies (F) à bord de notre voiture.

• • •

Fantômes?, Tchou, 1978.

18) Cf. les exemples, extraits de "La Mystique divine..." de J.J. von Görres, donnés par F. Favre, Les Apparitions MYstérieuses, p. 107...

19) F. Favre, op. cité, p. 115.

20) Cité par M. Harrison, Le Feu qui Vient du Ciel, Albin Michel, 1980, p. 119.

21) Cf. D. Guerdon, "Des Manifestations Paranormales chez les Chrétiens d'Aujourd'hui", Psi International, n°3, J-F 1978, p. 93...

22) Cf. notamment dans Que Savons Nous sur les Fantômes? op. cité, les extraits du livre de G. Geley, "Ectoplasmie et Clairvoyance" 1924, p. 101...

23) Cf. E. Tizané, Les Apparitions de la Vierge Tchou, 1977, ch. IX, p. 203...

24) Cf. P. de Bogdanoff, "Une apparition miraculeuse au Caire", Psi Internationale, n°5, M-J 1978, p. 58... Pour en rester à une apparition récente. Le dossier de ces "lumières", à travers les siècles, serait plus que conséquent, et pas seulement dans le monde chrétien. Cf. par ex. chez les néo-platoniciens dans E.R. Dodds, Les Grecs et l'Irrational, Flammarion, 1977, p. 297-9. Chez les mystiques musulmans iraniens, C. Huart, Les Saints des Derviches Tourneurs..., 1918-22, 2 vol., tI, p. 37...80.

25) Sur ces mécanismes mentaux, on peut se reporter, malgré la différence de siècles, aux remarques de G. Duby dans L'An Mil, coll.

Il était environ 19 h 30, lorsque, engagés, sur la route qui relie Lamerie au carrefour des "4 Bras" de Marpent, le véhicule se trouva stoppé dans une congère (route impraticable), nous allâmes téléphonner à l'épicerie de Laméries à M. Hocquet père lui demandant de venir nous dépanner avec son camion.

Nous revîmes sur nos pas et nous arrêtâmes à un carrefour distant de 700 à 800 mètres du lieu d'immobilisation de la voiture pour attendre l'arrivée du dit camion.

Nous vîmes alors haut dans le ciel (38 à 40°), une étoile rouge lumineuse qui se déplaçait horizontalement ; nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait du clignotant d'un avion. Puis ce point se mit alors à évoluer de façon fantaisiste, c'est à dire qu'il décrivait tantôt des zig-zags, tantôt des rotations dans les deux sens des aiguilles d'une montre (acrobaties aériennes nocturnes avec arrêts stationnaires en changeant de couleur ? voir croquis joint). Lorsque l'étoile ou point se déplaçait, il était rouge et clignotait. A l'arrêt la couleur était blanche. Il était de la taille d'une étoile, mais moins scintillant. Nous l'avons observé durant 5 bonnes minutes (près d'un quart d'heure pense le mari) puis le camion est arrivé. Nous sommes montés à

Suite bas de la page 14

Archives, Gallimard-Julliard, 1967, p. 26, 39, 105... Et de P. Riché dans La Vie Quotidienne dans l'Empire Carolingien, Hachette, 1979, p. 223...
26) Sur la comète, LVIII.
27) H.F., L. VII, XLI.
28) H.F., L. III, XXVIII.
29) H.F., L. IV, LI.
30) H.F., L. V, XVIII.
31) Du Cours des Etoiles, LIX.
32) H.F., L. IV, XXXI.
33) H.F., L. X, XXIII.
34) H.F., L. V, XXIII.
35) H.F., L. VI, XIV.
36) H.F., L. VI, XXI.
37) H.F., L. VI, XXV.
38) H.F., L. VII, XI.
39) H.F., L. VIII, XVII.
40) H.F., L. VIII, VIII.
41) H.F. L. IX, V.
42) H.F., L. VI, XXXIII.
43) Marabout, 1977, p. 39-40.
44) Paris, 1840, t IV, p. 233.
45) Delarge, 1977, p. 57.
46) op. cité, p. 82.
47) op. cité, p. 51-2.
48) op. cité, p. 61.
49) op. cité, p. 43-44.
50) Cf. Migne, Patrologie Latine, t. 104, col. 147, et aussi P. Riché, La Vie Quotidienne Dans l'Empire Carolingien, op. cité, p. 217-8.
51) op. cité, p. 121...

Près de Boulogne sur Mer (Pas de Calais) le 24.1.79

Heure : 22 h 00 heure d'hiver.

Lieu : N 40 entre Wimereux et Ambleteuse (nord de Boulogne).

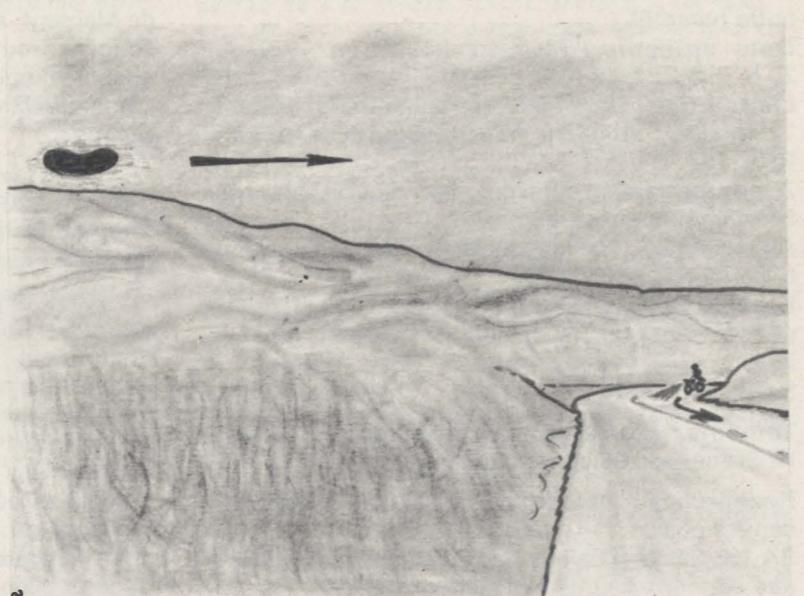
Météo : Neige - nuit sombre, lune non observée.

Témoin : M. Didier D., 21 ans, de retour du service militaire, demeurant à l'époque à GAZEMETZ (lieu-dit à l'est de Wimereux, sur le territoire de Wimille).

1. LES FAITS

Le témoin rentrait chez lui sur son cyclomoteur 103 PEUGEOT neuf, dans la soirée du 24 janvier 1979, après avoir rendu visite à sa fiancée, et se dirigeait vers Gazemetz par la N 40, route assez étroite qui longe le littoral à quelque 200 m et serpente à travers les dunes.

Au détour d'un virage, arrivé en vue de la dernière dune qui surplombe le terrain de golf de Wimereux, il fut saisi de stupeur : sur la gauche, à une cinquantaine de mètres de la route, une lueur rouge-orange (couleur feu selon ses propres termes), lumineuse, de forme ovale s'apparentant à celle d'un haricot (voir schéma) stationnait au-dessus de ladite dune, à environ 1 mètre. A cet instant, le témoin s'aperçut que l'éclairage de son cyclomoteur faiblissait sensiblement et que le moteur ralentissait ; il pensa sur le moment : "je n'ai plus d'essence, ou c'est la bougie".



Suite de la page 13 : Au nord de Maubeuge

bord et avons rejoint l'endroit où notre voiture était immobilisée : de là nous avons pu voir à nouveau l'objet qui n'avait pas changé de place et présentait toujours les mêmes caractéristiques bizarres.

Nous sommes rentrés à Rocq-Recquignies. Arrivés chez mes beaux-parents (le long de la D 336 bordée d'une voie ferrée) en levant les yeux, nous avons revu l'étoile en question, évoluant de la même façon que précédemment. Il était 20 h 45. Nous avons observé cela jusqu'environ 21 h 45. Puis il est parti rapidement en s'élevant en direction de Cousolre.

NOTES COMPLEMENTAIRES :

L'étoile a toujours gardé sensiblement la même altitude angulaire. Aucun son audible malgré le silence de la nuit. En fonction des mesures prises près de chez les beaux-parents, avec repère, l'angle de vision a été évalué à 38° et l'éloignement du point depuis Rocq à 2 bons kms (sous réserves).

Au début (phase I) la direction était plein ouest. Puis depuis Rocq vers l'est avec départ vers le sud-est.

Michelin 53 pli 6.

Il n'eut pas de difficultés à trouver le sommeil et dormit bien cette nuit-là.

Il rapporta l'affaire à ses parents le lendemain matin et fut anxieux, tourmenté toute la journée, sans toutefois ressentir de malaises physiques tels que maux de tête. Il n'alla pas voir sa fiancée comme il avait prévu de le faire.

Le témoin évalue la taille de l'objet à 1,50 / 2,00 m, et précise que cet objet était absolument silencieux, tant à l'arrêt que lors de son déplacement (à noter que le témoin portait un casque).

Aucune estimation de la vitesse.

Pas d'autres témoins des faits, il ne passait pas de voitures à ce moment-là.

L'endroit est assez isolé, première habitation à environ 50 m : voir à ce sujet le paragraphe 2.

2. NOUS AVONS RENCONTRE M. PLESSIS DU CEPS DE BOULOGNE.

Il nous a fait le récit de cette affaire sur laquelle il a enquêté avec un ami le lendemain des faits, soit le 25.01.79.

Il n'a pas décelé de traces sur la dune enneigée, constituée de sable stabilisé surmonté d'une végétation rabougrie.

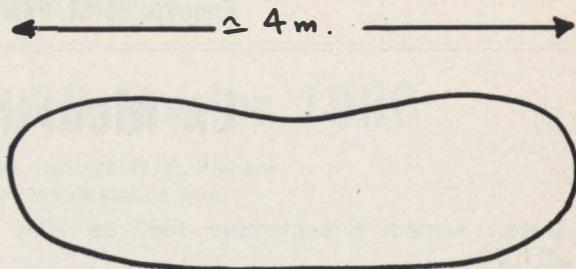
M. PLESSIS s'est rendu à la première habitation proche des lieux, dont le propriétaire était absent au moment des faits : les gardiens de la bâtisse ont déclaré n'avoir rien observé d'anormal.

En interrogeant les propriétaires du golf de Wimereux, qui habitent à environ 150 m du lieu d'observation, M. PLESSIS a appris que ceux-ci avaient eu, le 24 janvier à 22 h 00 exactement, des perturbations sur leur écran de télévision : ils ont tenté de régler leur appareil pour retrouver l'image mais en vain. C'est tout ce qu'ils ont constaté d'anormal ce soir-là.

3. ENTRETIEN AVEC :

a) La mère du témoin, femme très simple, qui nous a raconté spontanément l'observation de son fils. Le récit des faits par Mme D. est en parfaite concordance avec ce qui est dit précédemment. Elle a souligné que son fils était encore effrayé le lendemain de son "aventure", qu'il avait été bizarre durant toute la journée et avait préféré ne pas aller voir sa fiancée le soir. Elle a ajouté qu'il lui arrivait encore fréquemment de reparler de cet incident. * (1)

Le témoin : nous a paru digne de foi, incapable, de par même son niveau intellectuel, d'avoir monté cette histoire de toutes pièces. Le récit qu'il nous a fait -qui figure au début du présent rapport- est conforme à ce que M. PLESSIS nous avait dit de l'affaire. A noter que, sur nos interrogations, le témoin a déclaré que l'objet pouvait avoir 1,50 à 2,00 m de longueur, alors qu'il avait indiqué à M.



Rouge-orange (feu) uniforme 24.01.79

PLESSIS des dimensions voisines de celles d'une voiture MAZDA (référence au véhicule de son cousin), soit de l'ordre de 4 m. Estimation erronée, de la part du témoin, de la longueur d'une voiture ?

Il est bon de souligner que M. D. est un jeune homme issu d'un milieu simple, et qu'il semble lui-même très limité sur le plan intellectuel. Il ne s'intéresse pas aux OVNI mais reste aujourd'hui encore troublé par ce qu'il a vu le 24.01.79. Il craint en tout cas de se retrouver seul un soir près des dunes. A notre question "avez-vous déjà fait de semblables observations auparavant ?" il a répondu qu'il avait déjà remarqué des choses lumineuses dans le ciel, mais il s'agissait d'observations à très grande distance -semblables à celles faites par deux jeunes garçons présents lors de notre entretien avec le témoin, qui ont déclaré avoir vu des points lumineux, gros comme une étoile, à plusieurs reprises dans la même zone de Wimereux, qui clignotaient, passaient du blanc au rouge, et observaient des trajectoires irrégulières avec montées à l'oblique très rapides.

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

- Le «service lecteurs» qui oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, etc...).

Réponse à votre question contre 3 timbres à 1,30 F pour participation aux frais.

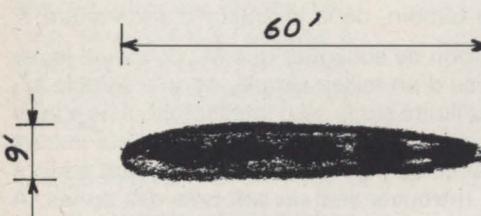
- La fiche de documentation suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local efficace (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).

- Les plans et schémas permettant la réalisation de :
- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F > 4 KHz)
- compteur Geiger Muller
- pulsographe
- fréquence mètre (adaptable au pulsographe et au compteur Geiger).

Envoyez de chaque plan contre 5,10 F.

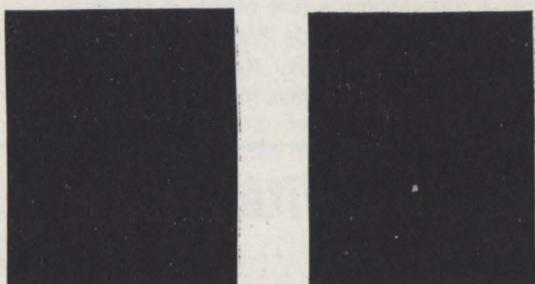
En Meurthe et Moselle

Date : samedi 6 septembre 1980 de 20 h à 20 h 30.
Lieu : LONGWY HAUT (54).
Temps : soleil couchant, ciel encore bleu bien dégagé, temps doux.
Témoins : Madame Marie-Thérèse SALUCCI, ses deux enfants (6 ans), mon épouse et moi-même.



Dessin de l'objet
au début de l'observation

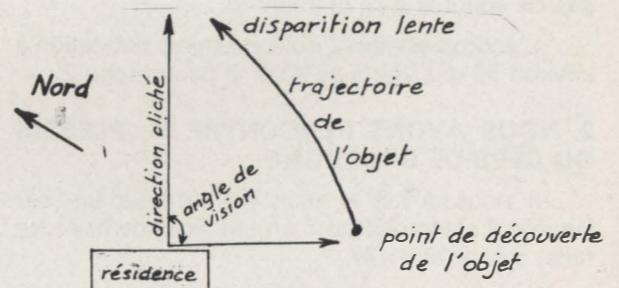
D'après négatif et focale → | 6'22"



Déroulement chronologique :

Il est 20 heures, Madame SALUCCI et ses deux enfants sortent de chez une parente et voient dans le ciel un objet allongé de couleur orangé qui se déplace lentement, sans bruit perceptible. L'objet semble suivre une trajectoire courbe vers le Nord-Nord-Est. L'observation ainsi décrite se poursuit pendant environ trois minutes, les témoins marchent vers leur domicile. Puis le phénomène est vu stationnaire pendant vingt minutes, les témoins marchent et s'arrêtent de temps en temps pour observer ; à un moment, un avion passe sans bruit ! Sa trajectoire se situe sous l'objet toujours stationnaire ; cet avion est une petite lumière orangée, non clignotante, plus lumineuse que l'objet en question, mais qui -elle- se déplace ; c'est ce qui fait penser à un avion ; pourtant les caractéristiques de ce deuxième objet ne sont pas celles d'un avion conventionnel.

Madame SALUCCI arrive à son domicile, me téléphone pour m'inviter à observer le phénomène : "une allumette toute rouge dans le ciel" ; il est environ 20 h 25.



Pellicule : PAN F (50 ASA)
Objectif : focale 300 mm
Vitesse : 1/125
Diaphragme : f/5,6
Révélateur : microphène 8 mn
Tirages : contraste maxi
1er tirage : 6 x
2e tirage : 12 x

Après quelques minutes de recherche par les fenêtres de mon appartement, j'aperçois l'objet allongé de couleur orange-rouge uniformément très brillant, venant du Sud-Sud-Ouest, dans une position sensiblement parallèle au sol. Le phénomène se situe à 35 ou 40° au-dessus de l'horizon ; j'estime sa longueur à 60' d'arc et son épaisseur à 9' d'arc. Mon épouse observe également le phénomène, mais elle distingue une série de taches lumineuses plus intenses sur le corps de l'objet. Celui-ci s'éloigne lentement vers le Nord-Nord-Est et semble alors changer de forme ; mais peut-être modifie-t'il simplement sa trajectoire qui serait alors l'axe de vision : difficile à dire. C'est à ce moment que je prends un cliché du phénomène ; puis l'objet disparaît...

A Brix (Manche) le 20 février 1980

(Voir sur couverture le croquis montage de M. Philippe Planard, d'après photo du site - interprétation libre)

J'ai appris de bouche à oreille que la femme d'un voisin avait observé ce que l'on appelle un ovni.

Je suis allé leur rendre visite le mercredi 26 mars 1980 en fin d'après-midi.

Le témoin a demandé de garder l'anonymat.

Elle est âgée de 56 ans et n'a pas de profession.

Elle élève donc sa dernière fille âgée d'une dizaine d'années. Son mari est retraité SNCF.

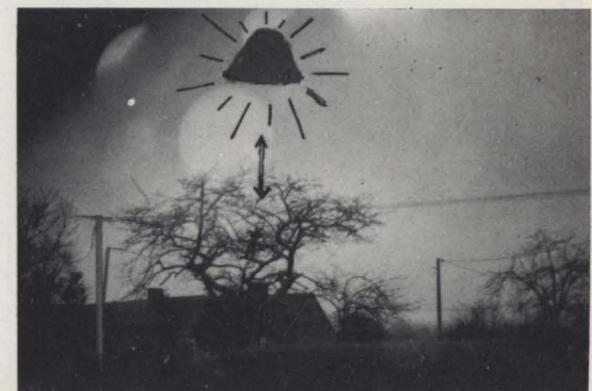
L'observation eut lieu le 20 février 1980 à 2 h du matin au lieu dit "La Capellerie" à Brix.

Météo du jour :

- ciel nuageux sans lune - premier quartier le 23.
- visibilité : bonne
- vents : sud-est faibles à modérés
- température : mini 4° - maxi 11°.

Les faits :

Madame X était donc couchée seule dans la maison avec sa fille, son mari étant en voyage à Paris, lorsqu'une lueur bleue comme un éclair en continu l'a réveillée. Madame X ne voyait pas l'objet directement mais par l'intermédiaire de la glace qui le reflétait.



L'objet :

Madame X n'a vu qu'un seul objet ayant à peu près cette forme :

Elle n'a pas hésité sur la taille de l'objet et c'est le n° 15 du comparateur qu'elle m'a aussitôt indiqué soit 1°30'. Sa hauteur sur l'horizon, difficilement appréciable devait être assez importante, la chambre de Madame X se situant à l'étage de la maison, celle-ci voyait l'objet relativement haut dans le ciel.

Suite page 18

Nord-Nord-Est précisément la direction vers laquelle il était stationné ; ceci explique d'ailleurs que j'ai mis quelques minutes pour repérer l'objet car Mme SALUCCI m'indiquait le Nord-Nord-Est alors que le phénomène arrivait à l'opposé.

Je ne pense pas que la couleur orange-rouge provenait d'un reflet solaire bien que le couchant fut orangé.

Le cliché

Les 2 tâches lumineuses n'ont pas été discernées à l'œil nu au moment de la prise de vue mais cela semble confirmer les tâches plus lumineuses sur le corps de l'objet que ma femme pense avoir remarquées. Au moment du cliché, l'objet avait presque disparu et sa longueur s'était réduite de beaucoup. Je ne possédais pas de pellicule très sensible (rupture de stock et au mauvais moment : ah quelle tristesse !) De plus, l'appareil n'était pas initialement chargé, ce qui explique le cliché tardif (impardonnable !).

Sa distance est très difficile à apprécier. Habitant dans la direction de l'objet à environ 600 m en ligne droite de chez Madame X, je n'ai rien vu ni



Suite de la p. 15 : Nos activités

— Schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (envoi contre 12,00 F)..

— Les accessoires suivants :

- aiguille aimantée L = 80 mm avec chape agathe, pour la réalisation de votre détecteur magnétique (envoi contre 29,00 F).
- plaquette Polaroid de 7 x 7 cm pour photographie ou observation (envoi contre 13,00 F).

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant :

- les timbres oblitérés qu'ils reçoivent, même ordinaires, de France et autres pays.
- toute carte, même ancienne (quel que soit le lieu, le pays, l'échelle).
- livres et ouvrages divers, même anciens, traitant des régions de France (vie, activité, coutumes, légendes, géographie, météorologie).

Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant : date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation ou photographie et quelle est cette observation.

entendu cette nuit-là. Mon détecteur magnétique n'a pas fonctionné. Pouvant apercevoir la maison de Madame X de la fenêtre de ma chambre et ne fermant jamais les persiennes, la luminosité de l'objet m'aurait certainement réveillé s'il s'était situé dans cette fourchette. J'en déduis qu'il devait être plus loin que ma maison à l'opposé de la fenêtre de ma chambre.

L'objet était bleu pâle très lumineux - comme un éclair - au début de l'observation. Il a fait sept ou huit va-et-vient verticaux le temps de l'observation soit environ dix minutes et cela sans quitter l'angle de vision du témoin. L'objet virait au vert très lumineux au point le plus bas de son mouvement et redevenait bleu au point le plus haut ; ceci à chaque va-et-vient.

Madame X ayant habité longtemps près d'une base militaire, est absolument sûre que ce qu'elle a vu n'est ni un avion ni un hélicoptère ni quelque chose de connue de ce genre.

N'étant pas du tout rassurée, Madame X a cessé de regarder dans la glace en se retournant dans son lit. Elle n'a donc pas vu le départ de l'objet. Elle n'a ressenti aucun effet pendant l'observation ni après celle-ci.

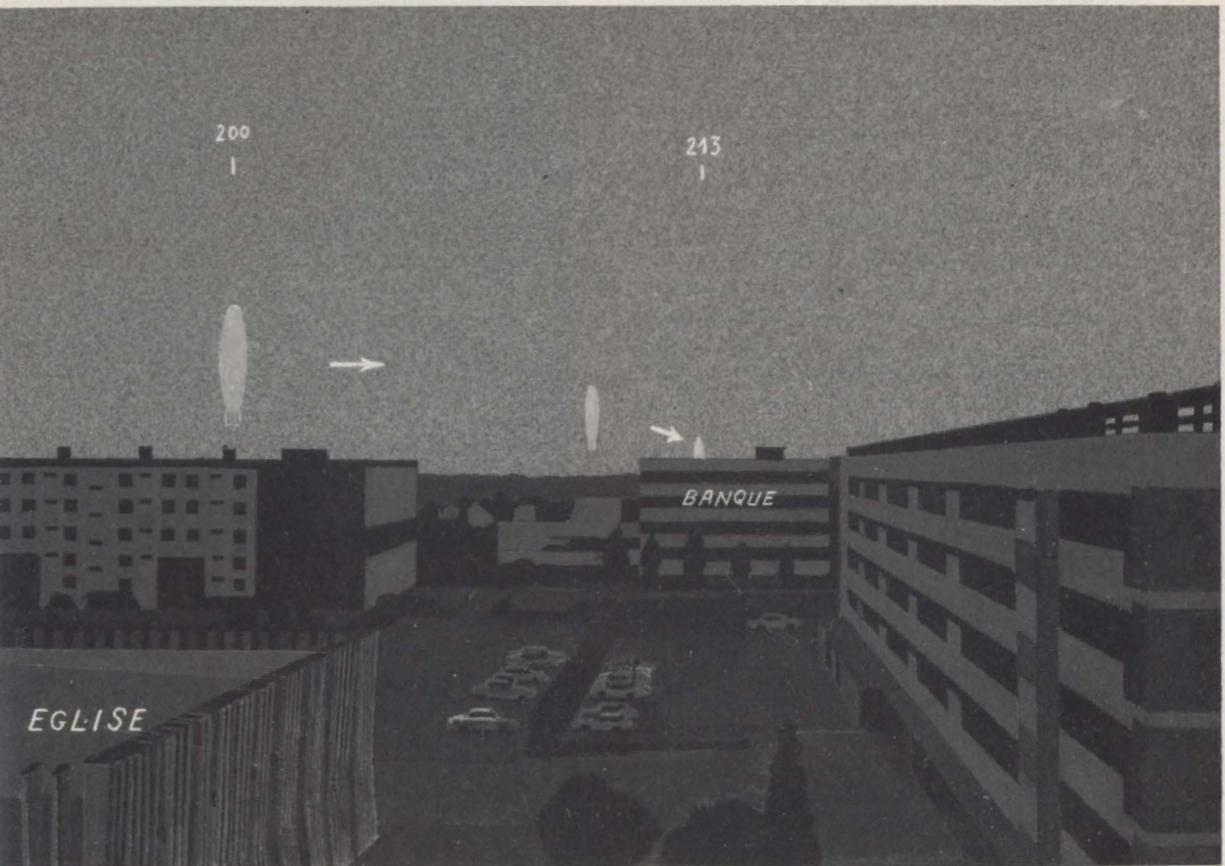
Madame X s'intéressait un peu aux ovni et avait lu quelques livres sur le sujet ; c'est cependant la première fois qu'elle voit un ovni.

Il n'y a pas eu d'enquête de gendarmerie, Madame X ne veut pas que ce qu'elle a vu se sache.

Il est à signaler que Madame X est d'une santé fragile.

Enquête de M. Jeantheau

Nantes (Loire Atlantique) le 15-12-1979



Date : Le 15-12-1979, 3 h du matin (nuit de vendredi à samedi)

Lieu : Nantes-Bellevue (quartier Ouest de Nantes)

Témoin : Mme B... (Anonymat demandé)

Conditions météorologiques : Mauvais temps, tempête. Orage vers 7 h du matin.

DEBUT D'OBSERVATION

Mme B... lisait cette nuit-là assise sur son lit ; devant elle à droite, il y a la fenêtre dont les volets ne sont pas fermés ; détail qui intriguera le témoin par la suite car habituellement ils le sont lorsqu'il fait mauvais temps. A gauche on trouve une armoire garnie d'une glace.

Brusquement, vers 3 h du matin, Mme B... reçoit une violente lueur plus précisément sur l'œil gauche, dont l'intensité lumineuse est telle qu'elle a cru un instant qu'elle allait devenir aveugle. Cette lumière venait de la gauche, de par la glace de l'armoire qui semblait refléter une lumière placée à l'extérieur, visible de la fenêtre.

Mme B... se met à penser : "Il a de rudes phares celui-là, pensant avoir affaire à une auto-

mobile. Puis elle voit, toujours par la glace de l'armoire des lumières jaune-orange animées d'un rapide mouvement alternatif vertical d'une amplitude estimée à 20 cm environ au niveau de la glace en même temps qu'elle perçoit un léger bruit alternatif "bchh-bchh-bchh-bchh..." d'une fréquence estimée à 5 périodes par secondes. Ce bruit était en synchronisation avec le mouvement des lumières. A ce moment elle se demande ce qu'il se passe : "Qu'est ce que c'est que ça ?".

Mme B... éteint sa veilleuse, se lève et arrivée au bout du lit, face à la fenêtre elle remarque une énorme forme lumineuse dans le ciel qui semble proche, paraissant surplomber l'église qui se trouve à côté. Elle écarte les rideaux ajourés pour mieux voir. Le bruit a maintenant disparu.

LE PHENOMENE

Il s'agit d'un cigare vertical dont la longueur est 4 fois plus grande que sa plus grande largeur. La couleur est jaune, N° 108 du nuancier Pantone. A la base, Mme B... décrit comme une série d'éléments rectilignes et verticaux jaunes et oranges

(couleur orange N° 158 du nuancier Pantone) évoquant une sorte de grille ou de réseau.

Ces tiges étaient animées d'un rapide mouvement vertical de va-et-vient.

Tout au début, le contour de l'objet était peu précisé, car noyé dans l'intense luminosité ; mais celle-ci a rapidement décrû et Mme B... a pu par la suite observer une forme aux contours nets et précis. Mme B... n'a pas remarqué de reflets ou d'éclairement sur les éléments alentours du paysage ou sur les nuages.

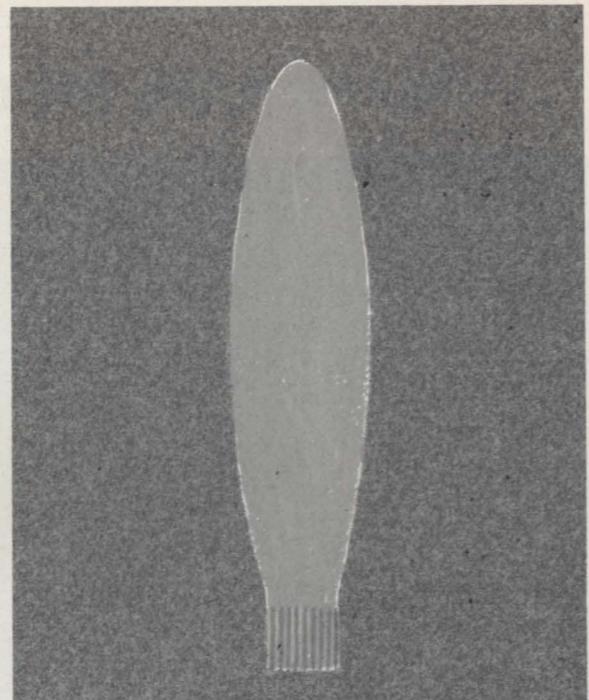
EVOLUTION DU PHENOMENE

Le processus d'apparition laisse Mme B... perplexe, car en effet elle a eu la nette impression que le phénomène est apparu brusquement, sans transition, devant sa fenêtre. C'est en début d'observation que le phénomène se présente sous son angle apparent maximal, et diverses mesures effectuées sur place permettent d'avoir une idée de cette grandeur : environ 4° d'angle, ce qui est loin d'être négligeable car cela correspond à huit diamètres lunaires. A ce moment le phénomène se trouve placé à l'azimut 200, c'est à dire sensiblement vers le sud.

Mme B... note alors un déplacement horizontal de l'objet en même temps qu'elle remarque une diminution de la taille apparente. Ce déplacement se faisait vers le sud-ouest, c'est-à-dire, par rapport au témoin, vers la droite.



Durant cette évolution Mme B... ne comprenait pas ce qu'elle voyait et elle rejetait les nombreuses hypothèses qui venaient à son esprit : "Non, ce n'est pas un avion en détresse... ce n'est pas un hélicoptère... pas une météorite...". Alors que le phénomène se dirigeait vers la banque, Mme B... ressentait une certaine frayeur ; elle fut particulièrement intriguée par ce glissement horizontal silencieux, et eut cette réflexion : "Oh ! il conduit bien celui-là... mais où est le bonhomme ?" car l'évolution singulière de l'objet suggérait maintenant une conduite sous contrôle intelligent, au moins humain.



Au moment où le phénomène se trouvait juste à gauche de la banque, Mme B... ferme ses yeux un instant car ceux-ci lui brûlent désormais, et lorsqu'elle les rouvre elle ne voit plus que la moitié supérieure de l'objet, le reste étant caché par l'établissement bancaire. Elle note alors une évolution descendante du phénomène vers la droite et, alors que le 1/3 supérieur du cigare est encore visible, il se produit à ce moment une extinction brutale. C'est à ce moment seulement que Mme B... pense alors "M...., un OVNI !" et aussitôt elle se met à trembler en même temps qu'elle ressent une vive envie de hurler et doit placer son poing dans sa bouche pour ne pas ameuter le quartier.

Le point de disparition se situe derrière la banque, à l'azimut 213.

Mme B... note au moment de la disparition un calme, un silence particulier ; pas une voiture, pas un vélo, pas une fenêtre éclairée.

Le temps de l'observation est estimée à une minute environ.

Peu après son observation, Mme B... a fait une déclaration à la gendarmerie.

COMMENTAIRES DE L'ENQUETEUR

Des détails curieux sont à relever dans ce récit.

D'abord, le fait que les volets étaient ouverts cette nuit-là, alors qu'ils sont habituellement fermés par mauvais temps, Mme B... elle-même ne s'explique pas ce fait.

Autre détail troublant : Mme B... déclare qu'elle a reçu l'intense projection lumineuse du

Enquête de H. Julien, délégué régional, et C. Alos

Phénomènes lumineux à Saint-Raphaël (Var)

Date : Samedi 27 octobre 1979

Durée : de 23 h à 0 h 30

Témoins : 12 personnes

Lieu : Sur les collines dominant le lieu-dit "la Vésière"

Les témoins :

Ils sont douze jeunes gens, d'âge compris entre 18 et 23 ans. Seuls, trois ont accepté que leur nom soit cité. Il s'agit de : Jean-Yves SALIOU, 19 ans, employé dans un atelier de photographies ; Jean-Pierre ONA, 22 ans, frigoriste ; Jean-Pierre MAUVIN, 19 ans, étudiant. Les témoins sont de milieux sociaux très divers. Ils ont accepté, non sans réticence, de raconter leurs observations au délégué régional de "Lumières dans la nuit". Puis, ils l'ont accompagné sur le terrain.

Leurs déclarations sont similaires, à quelques menus détails près. Pour ne pas alourdir le compte-rendu d'enquête, elles seront résumées dans un seul récit.

Les faits :

Le samedi 27 octobre 1979, J-Y Saliou attend des camarades à la sortie de la salle des sports municipale de Saint-Raphaël, bâtiment imposant sur une hauteur dominant un quartier de la ville. Il est environ 23 heures. La nuit est noire et étoilée. Il n'y a pas de lune. Les jours précédents, il a plu. Soudain, J-Y S. aperçoit un éclair qui lui donne l'impression d'une barre blanche verticale au-dessus de l'horizon ; il est suivi d'un deuxième éclair. Son attention ainsi attirée, le jeune homme regarde dans cette direction et voit alors trois

• • •

début sur l'œil gauche alors que le droit a subi une récente opération.

Cela n'empêche d'ailleurs pas Mme B... de jouir d'une vue correcte car elle a fait devant moi, de sa propre initiative, la démonstration de ses capacités oculaires en lisant un journal d'un seul œil et il s'avère que l'œil droit aussi bien que le gauche s'accommodent parfaitement de cet exercice.

Il faut préciser que Mme B... porte des lunettes, avec lesquelles elle a fait l'observation, et qu'elle est âgée de 69 ans.

D'autre part, l'apparition, aussi bien que l'évolution du phénomène se fait bien en face de la fenêtre, située au 3ème étage d'un immeuble. En outre, la luminosité, intense et insupportable au début, se fait moins vive comme si un ajustement s'opérait en fonction du témoin.

lumières blanches, de faible intensité, évoluant au loin. Il pense à des phares de voiture. Puis, il réalise que ces lumières sont au-dessus des collines.

Au bout de quelques minutes, les lumières se rapprochent l'une de l'autre et changent de couleur. De jaune pâle, elles deviennent rouge vif, mais d'un rouge tirant vers l'orange. Ensuite, elles repassent au jaune. Deux des lumières se sont immobilisées. Après quoi, elles descendent parallèlement vers le sol. La troisième les quitte et décrit un large cercle de plusieurs kilomètres de rayon, qui l'amènera à moins de 500 mètres du témoin. Elle est brillamment éclairée "Comme si la lumière sortait de l'intérieur". Sa forme est plus allongée en hauteur que les deux autres (Croquis N° 1). L'éclat est insoutenable et éblouit. On ne peut pas la fixer plus de quelques secondes. Elle se déplace sans le moindre bruit, à une vitesse extraordinaire et revient auprès des deux autres pour s'arrêter au-dessus, à quelque distance (Croquis N° 2).

Alors, le témoin se rend compte que ces lumières ne sont pas naturelles. Il a peur, monte dans sa voiture et par à toute vitesse vers Saint-Raphaël. Complètement affolé, il rejoint des camarades à une réunion en ville et leur explique son aventure. Un certain nombre d'entre eux décident, en plaisantant, d'aller voir le phénomène. Tous se rendent en voitures (trois) au lieu d'observation.

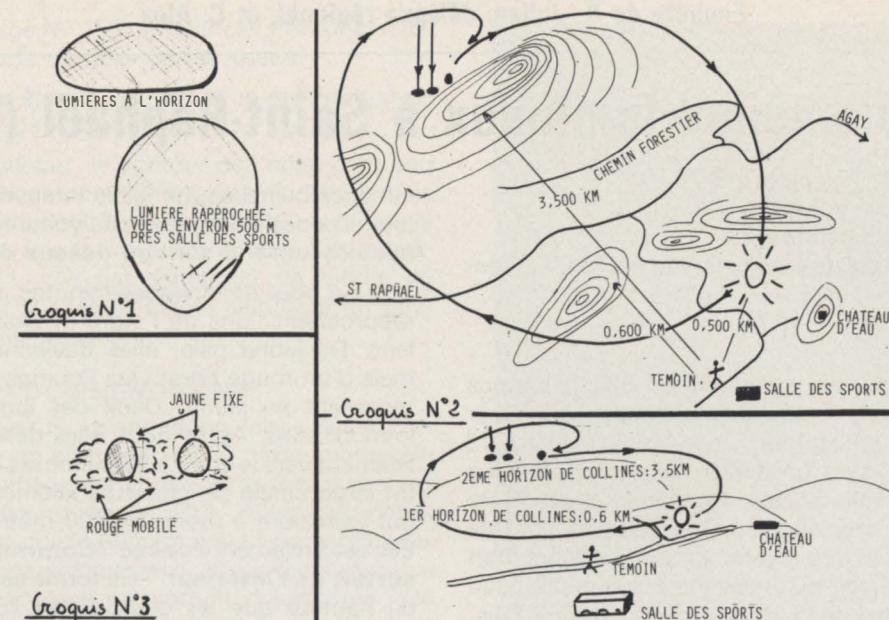
Maintenant, soit vers 23 h 30, une seule lumière est visible. Elle se décompose en zones jaunes et rouges, assez floues qui se "tortillent" ou "s'étirent comme une élastique" ou "vont d'un bout à l'autre" de la lumière jaune ou font "comme

Autant de détails troublants qui suggèrent que le phénomène "visait" le témoin en quelque sorte, et que même il y aurait une action particulièrement sélective au point que le phénomène en arrive à atteindre l'œil gauche du témoin, ménaçant l'œil droit sensible !

Cette réflexion relève évidemment de l'hypothèse ; toutefois, on trouve dans le dossier OVNI des cas similaires où le phénomène semble "viser" le témoin.

Mais pourquoi ? Et dans quel but ? Et pourquoi cette forme de l'objet à propos de cette observation, pourquoi ce mouvement alternatif des raies au bas de l'objet ?

Y aurait-il une relation et laquelle ? Une fois encore de nombreuses questions se posent et on en est à supputer diverses hypothèses.



des effluves". Le phénomène lumineux "n'est pas net". Il est "difficilement descriptible", "jamais vu de pareil auparavant" (déclarations des témoins) (Croquis N°3).

Pour mieux voir, les jeunes gens se rendent au point le plus haut de l'endroit : un château d'eau qui domine la contrée. De là, ils situent le phénomène : au-dessus des collines de "la Veissière". Les lumières disparaissent derrière ces collines. Plusieurs minutes se passent. Des témoins appartiennent à un club de trial et de moto verte. Ils savent par expérience directe que sur ces collines, il n'y a **aucune route, aucun sentier praticable**. Pour eux, il est donc impensable qu'il puisse s'agir des phares d'un véhicule. Ni même de lampes torche de promeneurs nocturnes ou de branconneurs. La nuit, la circulation y serait dangereuse, étant donnés les accidents du terrain et l'épaisseur du maquis.

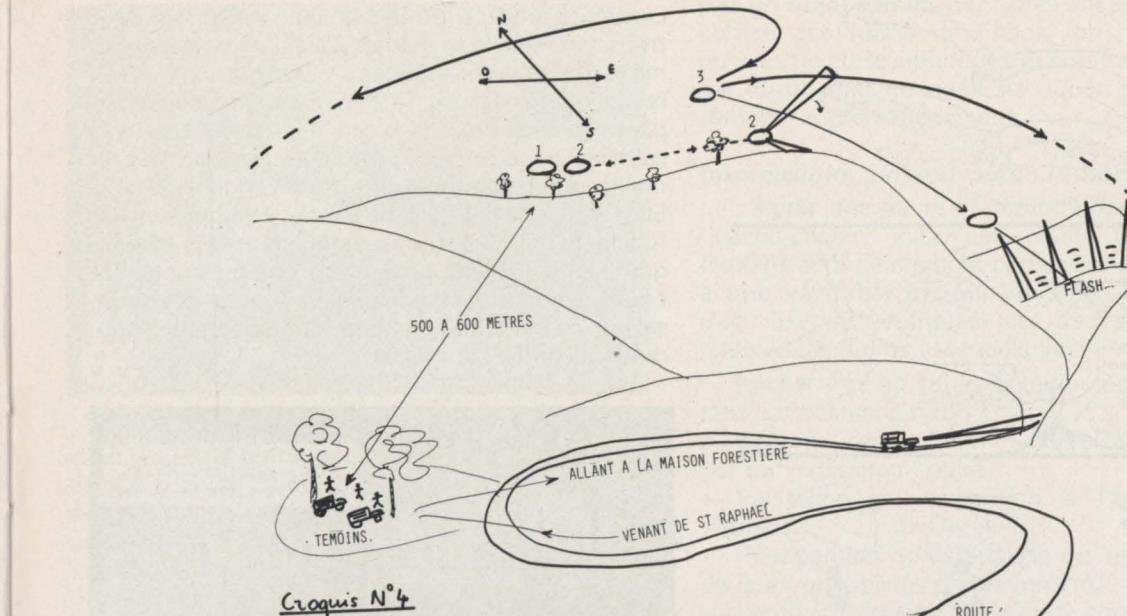
Une seule lumière reparaît. L'éclat passe du jaune pâle au jaune très vif. Alors, les témoins décident, après discussions, d'aller en groupe au point où ils pensent pouvoir retrouver ces étranges lumières.

Tous phares éteints, les voitures empruntent un chemin de terre de traverse qui rejoint la route goudronnée reliant Saint-Raphaël à Agay. Les témoins ne rencontrent personne. Le silence est total. Les véhicules seront arrêtés sur un terre-plein au pied de la colline. Un objet lumineux est sur la crête. Il est volumineux. Des arbres se détachent nettement sur sa lumière. Il s'élève lentement bien au-dessus des arbres et disparait d'un coup comme si on avait coupé un contact électrique. Il réapparaîtra au bout de quelques minutes. Sa lumière est tout aussi brillante. Les témoins pensent que "l'objet" s'est rendu compte qu'il n'a

rien à craindre des témoins qui, à 600 mètres, en contre-bas, ne peuvent l'inquiéter étant donné les obstacles du terrain. Alors, cette boule de lumière paraît se dédoubler. Une seconde boule de mêmes dimensions déplace le long de la crête vers l'est. Un faisceau blanc légèrement conique en sort brusquement. Il est dirigé vers le ciel, à environ 60° au-dessus de l'horizontale. Il est fini, dense, un peu comme un trait de peinture. Puis, il se rabat sur le sol et de déplace par **saccades régulières**. Les témoins ont l'impression qu'il balaie le sol, méthodiquement. Ils le comparent à la canne d'un aveugle, tâtant le terrain devant lui. Cette boule ne variera pas d'éclat lumineux. Elle reviendra à son point de départ et donnera l'impression de rentrer dans la boule stationnaire. Quelques minutes plus tard, le manège reprend. Le faisceau lumineux éclaire la colline. On ne peut pas dire de quel endroit il sort de la boule. Il fait corps avec la masse lumineuse.

Ce manège de va-et-vient se répète plusieurs fois. Les témoins sont maintenant persuadés qu'ils sont en présence d'un phénomène insolite. Ils n'osent pas partir. Ils ont très peur et tentent de se rassurer mutuellement. De temps à autre, la troisième boule lumineuse qui se tient à l'écart fait un très rapide survol de toute la région et revient à son point de départ. (Croquis N° 4)

Pour terminer, les deux boules lumineuses de la colline s'éteignent ensemble tandis que la troisième s'en va lentement vers la droite, en suivant la forte déclivité de la colline. Les témoins décident de continuer leur expérience et de la suivre. Ils reprennent la route qui s'engage dans un étroit défilé pour aboutir à un gué. Le chemin est difficile. Pour éviter un accident, l'un des conducteurs allume les phares de sa voiture. Derrière la colline,



à droite, il y a un immense flash lumineux. Après quoi, les témoins ne virent plus rien.

Le phénomène avait duré près d'une heure et demi. Il avait fait se déplacer les témoins sur plus de cinq kilomètres de routes

d'une région désertique, la chaîne de l'Estérel dont les montagnes sont loin à l'horizon. Pas un village. Pas une ferme. D'après des repères sur la crête illuminée dans la nuit, les objets lumineux avaient un diamètre compris entre 20 mètres et 40 mètres. Peut-être moins à cause de leur éclat lumineux. Mais pas davantage.



1



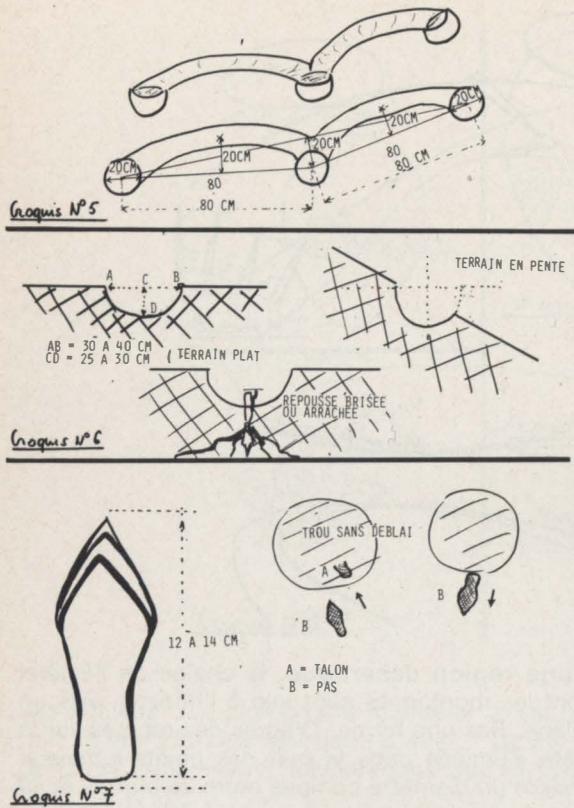
2



3

Le terrain : (Photos couleur N° 1, 2, 3 pris par les témoins)

Détruites par des incendies, il y a quelques années, ces collines de l'Estérel se sont transformées en maquis (cystes, cytises, genêts, bruyères). Elles sont d'accès difficile. Un sentier de crête à peine esquissé. De rares passages faits par les chasseurs de sangliers. Quelques chênes-liège rescapés des feux de forêt et débroussaillés au pied par les forestiers. Aucune plantation. Aucun véhicule, pas même une moto de trial, pourrait y circuler de jour. De nuit, à pied, on ne pourrait y marcher sans danger. Le terrain est fait de cailloux et de terre meuble par endroits. Des chênes-liège y repoussent naturellement. Des blocs de rocher émergent. Ces collines sont désertiques au milieu



Réactions des témoins :

A aucun moment les témoins n'ont éprouvé le moindre malaise. Ni au cours de l'observation ni les jours qui suivirent. Leurs véhicules ont parfaitement fonctionné, même lorsqu'ils étaient à quelques centaines de mètres du phénomène.

Mettant à profit le congé du dimanche, les témoins se sont, dès le lendemain (c'est à dire quelques heures seulement après leur expérience), livrés à un véritable ratissage de la colline sur laquelle ils avaient vu évoluer les boules lumineuses. Ils ont fait des remarques et pris des photographies. Sur place, quelques jours plus tard, les enquêteurs de Ldln ont pu contrôler les "découvertes" des témoins. Imparfaitement, et c'est dommage, car malheureusement, entre temps, des trombes de pluies s'étaient abattues pendant plusieurs jours sur la région. Les traces au sol étaient à peine visibles.

Traces au sol :

Primo : de nombreuses traces présentent un aspect régulier (Croquis N° 5). Trois trous sont espacés de 80 à 82 centimètres (distance entre les centres). Leur diamètre est de 20 à 23 centimètres. Leur profondeur de 15 à 20 centimètres. Une sorte de rigole de même diamètre les relie en arc de cercle. La ligne allant des centres de deux de ces trous est à distance maximale de 20 centimètres de cet arc de cercle. L'angle que font les deux trous latéraux avec le trou central est très ouvert. Entre le

centre du trou central) et la ligne reliant les deux trous latéraux, une perpendiculaire donne également 20 centimètres. L'approximation des mesures est de l'ordre de 1 à 2 centimètres à cause des pluies diluviales qui n'ont pas cessé durant la semaine qui a précédé l'enquête. Mais des mesures ont été faites sur quatre traces encore visibles. Elles sont identiques. Il ne saurait être question de fouilles d'animaux sauvages ou de traces d'outils qui ne pourraient présenter, étant donnés les emplacements des traces souvent sous des broussailles, ce caractère d'impression répétée et rigoureuse. (Photos N° 4 et 5)



Secundo : (Photo N° 5 et croquis N° 6)

Irrégulièrement disposés sur le sol, on retrouve des trous d'environ 30 à 40 centimètres de diamètre et de 25 à 30 centimètres de profondeur. Ils ont une particularité étonnante : il n'y a pas de déblai autour. Sur une forte pente, ils présentent un fond régulier par rapport à la verticale de la pesanteur et non selon la perpendiculaire au terrain. Certains possèdent en leur centre un arbre-mort (chêne-liège) coupé, avec une repousse détruite. Précisons que lors d'un incendie de forêt, certains petits chênes-liège brûlent sous terre. Quelques années plus tard, des repousses partent d'assez profond pour donner à la surface du sol l'impression de jeunes plants. Il faut creuser pour se rendre compte qu'il s'agit de pieds anciens, fortement enracinés. On ne peut évidemment pas les arracher sans creuser profondément le sol.



Bref, on a l'impression que des jeunes plants d'arbres, sans qu'on puisse dire à quelle catégorie ils appartiennent, même directement au pied de certains chênes-liège plus importants (de 10 à 20 ans), ont été prélevés avec la terre par un procédé laissant des traces régulières et identiques. Ce qui ne pourrait pas être le cas avec les procédés manuels des forestiers.

Tertio : (Photo N° 6 et croquis N° 7)

Près de certains trous, on discerne des traces de pas. Peu nettes. Jamais plus de deux. Parfois, l'une d'elles est sur la paroi du trou. Sur le terrain, soigneusement examiné, les témoins n'en ont pas trouvées. Sauf une, unique, nettement marquée, près d'un buisson d'arbousiers et sous quelques feuilles qui ont dû la protéger de la pluie. Elle est celle d'une toute petite chaussure (de 12 à 14 centimètres de pointure). Elle est renforcée sur la pointe par une sorte de triangle débordant, s'enfonçant dans la terre meuble. Le talon n'est pas détaché. Il semble que la semelle soit plate. Sur la photo N° 6, le triangle est très net. Probablement parce que le porteur s'est dressé sur la pointe des pieds. Sur d'autres traces de pas, le talon est le plus visible.

Ces traces ne peuvent pas avoir été faites par des chaussures couramment utilisées dans la région. Par ailleurs, on voit mal un outil ou un animal reproduisant des marques de cette nature.

Dans l'état actuel des observations, aucune explication logique ne peut être donnée. S'il s'agit d'un soulier, la taille du porteur peut être évaluée entre 1 mètre et 1 mètre 20, taille d'un enfant de 8 à 10 ans.

Bien entendu, ces traces relevées par les témoins, dès le lendemain de leur observation des phénomènes lumineux, ne permettent pas d'affirmer quoi que ce soit. Pas plus d'ailleurs que de se hasarder à des hypothèses saugrenues. On ne peut, faute d'éléments de comparaison antérieurs, les relier par une quelconque loi de cause à effet. Remarquons, toutefois, que la concomitance est des plus curieuses. Précisons également que ces traces n'ont été trouvées que sur la seule surface de la crête et de la pente de la colline balayées

par un objet lumineux. Après enquête auprès de l'office des forêts de Fréjus, on peut affirmer qu'elles ne correspondent à aucun travail de forestier. Cette zone ne figure sur aucun plan de reboisement ou d'aménagement..

Impressions générales des témoins :

Après une heure et demi d'observation et de "cache-cache" avec ces objets lumineux, les témoins sont intimement persuadés d'avoir assisté à une véritable expédition (d'où leur acharnement à vouloir retrouver des traces...). Tous en relèvent les points essentiels :

- Recherches au sol avec rayon lumineux, éclairant par balayage rythmé.
- Sécurité rapprochée et surveillance lointaine par un "troisième" objet.
- Extinction ou disparition à l'approche des témoins.
- Réapparition après analyse de leur position et de leurs possibilités d'intervention.
- Lente progression sur la crête comme pour une prospection méthodique.
- Disparition instantanée sous la brusque lumière des phares d'une voiture...

Remarques des enquêteurs :

Géologiquement, la zone survolée par les phénomènes lumineux ne présente aucune particularité. Des veines de galène (sulfure de plomb) y furent, jadis, exploitées par les Romains pour obtenir le plomb nécessaire à la flotte ancrée à Fréjus.

Par ailleurs, la Veissière est un site mégalithique classé. Mais les phénomènes lumineux ne les ont pas survolés. Ils sont "tombés" directement sur la colline.

Le plateau de la Veissière est riche en sources et en nappes d'eau souterraines.

Deux observations rapprochées ont eu lieu à quelque distance, au cours des cinq dernières années :

- a) Chute du ciel d'un objet lumineux, suivie de sa progression lente, à environ 150 mètres au-dessus du sol et dans la direction du lieu où viennent d'être observées ces trois boules de lumière.
- b) Phénomènes lumineux en forme de "tentes éclairées de l'intérieur" avec présence de silhouettes humaines. Quatre voitures de passagers ont été bloquées à environ cent mètres, sur le bord de la route, durant toute la durée du phénomène (phares éteints, circuits électriques coupés, passagers des véhicules paralysés, phénomènes de lumières tronquées et finies...).

Par ailleurs rappelons qu'une étude faite par l'ADEPS a montré, d'après de nombreux témoignages que des boules lumineuses survolent le massif de l'Estérel en allant vers la mer. Direction générale N-N.E - S-S.O.

Un appel à un témoignage a été fait dans la

presse locale. Sans résultat. La gendarmerie et la police consultées ne sont au courant de rien.

Aucun prélèvement de terre n'a été fait. En raison des pluies d'orage (30 cm d'eau en 4 jours) qui ont littéralement lavé le terrain.

Photographie N° 6 et croquis N° 7

D'un examen attentif de cette trace par le lieutenant de louveterie de Saint-Raphaël, Monsieur Marcel Laugier, 50 ans, il résulte qu'il ne peut pas s'agir d'une trace au sol d'une quelconque bête sauvage ou domestique de la région. Ce spécialiste, lui-même exploitant agricole et éleveur, est formel.

Photos N° 4 et 5 et croquis N° 5

D'après le lieutenant de louveterie, ces traces n'ont pas pu être faites par des animaux. Pour lui, elles sont inexplicables.

D'après le responsable des eaux et forêts du secteur, Monsieur Chapelle, il ne peut s'agir de travaux faits par ses services. Ce fonctionnaire ne peut pas faire référence à aucun souvenir pratique. C'est la première fois qu'on lui soumet des traces de ce type. A l'office national des forêts, on n'a pas connaissance de travaux ou d'expériences sylvicoles entrepris sur cette colline où, il y a quelques années, une large bande fut nettoyée pour servir de pare-feu.

Photos N° 5 et croquis N° 6

Ces deux spécialistes se sont également étonnés de ces traces et essentiellement de l'absence de déblai. Mais ils sont au moins affirmatifs. Parfois, des sangliers forgent des trous ayant cette allure. Pourtant, la régularité (et la similitude) des trous creusés leur paraît peu habituelle. Ils ne peuvent rien en conclure sinon à l'étrangeté du cas. En revanche, d'autres traces au sol irrégulières (photos non envoyées à LdIn, mais présentées en même temps aux deux spécialistes) ont été identifiées à des vermillis de sangliers à la recherche de racines.

Remarques des enquêteurs

Les photos des traces ont été également été soumis à des chasseurs de battue aux sangliers et autres gros gibier de la région sous la direction du lieutenant de louveterie. Sans leur parler des phénomènes lumineux. Aucun n'a identifié les traces. Quelques uns ont cru à un canular de l'enquêteur. Tous ont identifié la marque au sol (photo N° 6) comme une empreinte de chaussure. Ils se sont étonnés de la petitesse et de la forme. Ils n'en avaient jamais vu de semblable. Précisons qu'une rapide enquête auprès de magasins de chaussures tenus depuis longtemps par des commerçants connus des enquêteurs n'a pas permis de retrouver une telle forme de semelle de soulier.

En conclusion, il paraît bien s'agir de traces au sol de caractère exceptionnel. Elles sont, tout au moins pour deux catégories, et selon l'expérience de spécialistes du gibier local (sanglier, chevreuils, cerfs, blaireaux...) inexplicables. Du moins dans l'état actuel des connaissances des personnes interrogées et des enquêteurs.

Le délégué régional

Etude des sites mégalithiques autour des phénomènes observés

Trois zones remarquables

Ensemble de Veyssières (I)

Il comportait au moins 5 menhirs. Un seul est resté en place sur le domaine de Veyssières. Un est exposé au musée de Draguignan ; il est orné d'une tête et d'un serpent sculptés.

La pierre levée d'Ayre-Peyronne (2)

Menhir creusé de 219 cupules. Tumuli à proximité. Probablement placé au-dessus de 2 courants souterrains se coupant à angle droit. Il a été émis l'hypothèse que les radiations verticales émises par les deux courants suivaient la ligne centrale de ce menhir jouant le rôle de collecteur d'ondes, puis de diffuseur. D'après M. Reynaud, "la face nord de la pierre possède une polarité positive d'une certaine longueur d'ondes biométriques, la face sud donnant une polarité négative..."

L'alignement de Belle-Barbe (3)

Alignement fait de six menhirs connus. Il est long de plus de 120 m et orienté à 220 degrés sud-ouest. Installé sur un replat où ont été trouvés des silex et des béthyles taillés (musée Borély - Marseille).

Situation de ces trois zones par rapport à l'observation du 27 octobre

Ensemble de Veyssières

Un seul menhir est intact et dissimulé sous des arbres touffus. Il est à environ 1 Km 500 du lieu de stationnement des Ovni observés. Il n'a pas été survolé (par les Ovni).

La pierre levée d'Ayre-Peyronne

A environ 4 km au sud du lieu de stationnement des Ovni observés. Elle n'a pas été survolée.

Alignement de Belle-Barbe

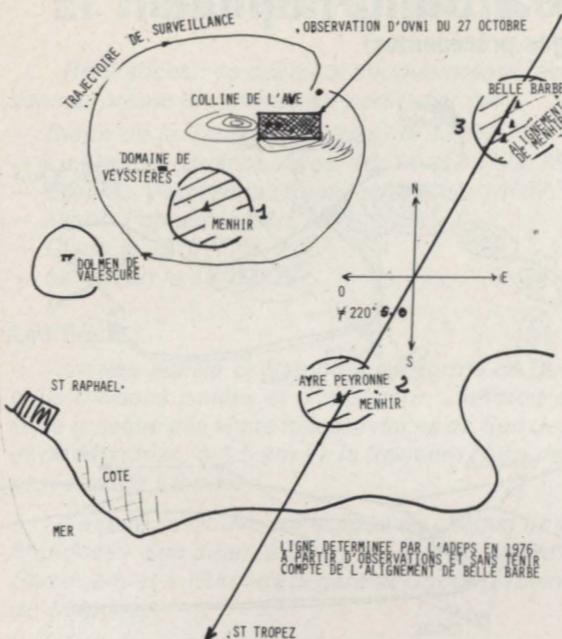
Très à l'écart à l'est, à environ 5 Km du lieu de stationnement des Ovni observés. Il n'a pas été survolé.

Croquis N° 1

On peut constater que la zone de stationnement des Ovni observés (les collines de l'Avé au-

POSITION ET DEPLACEMENT DES OVNI DU 27 OCTOBRE 79
PAR RAPPORT AUX SITES MEGALITHIQUES LOCAUX

Croquis N° 8



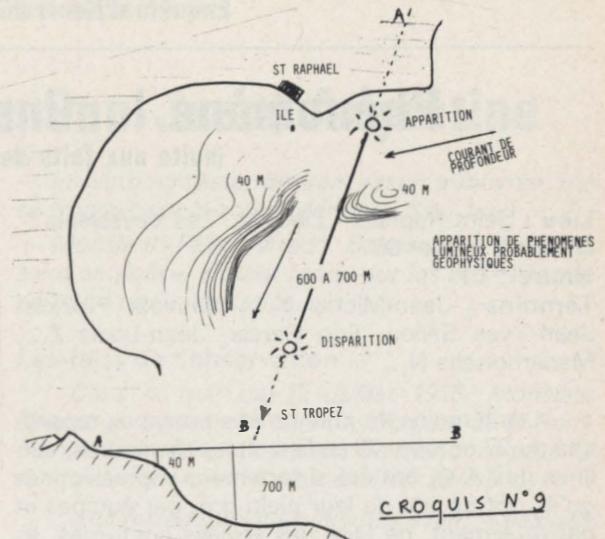
dessus du domaine de Veyssières) paraît sans relation géographique ou dynamique avec ces trois zones mégalithiques.

Il faut souligner que la région est (selon les archéologues) une très ancienne zone de peuplement et d'activités humaines (depuis environ 80.000 ans). Il est possible que des monuments mégalithiques soient enfouis, inconnus des contemporains et indétectables par nos moyens actuels. Par leur position dominante et leur facilité d'accès par plusieurs côtés, les collines de l'Avé ont pu être jadis un centre d'habitat ou culturel.

Point particulier (croquis N° 2)

L'alignement de Belle-Barbe est à environ 220° sud-ouest. A une erreur d'angle faible (les menhirs sont abattus, cassés, déplacés), son prolongement passe par la pierre d'Aygue-Peyronne d'où l'on découvre la mer et le cap Camarat.

Or cette ligne est celle du déplacement de boules lumineuses rouge-orange vues par de nombreux témoins au-dessus de la mer. Elles paraissent naître au-dessus de cette zone de l'Estérel et sur-



voler la limite d'un haut fond marin. Une enquête de l'ADEPS avait précisé cette direction à partir de témoignages portant sur plusieurs années.

Le délégué régional de LdIn a eu l'occasion à deux reprises, après un fort mistral, d'observer ces phénomènes lumineux. Il avait tenté une explication hypothétique en fonction des courants marins, des différences de salinité et de température de l'eau de mer et de la dépression des fonds marins (article publié par LdIn).

Cette hypothèse paraît se confirmer : ces boules lumineuses peuvent être la conséquence de phénomènes électriques naturels dus à des différences de potentiel (courants souterrains, faille, effondrement... indiqués probablement par l'alignement de Belle-Barbe et la pierre d'Aygue-Peyronne). Des particules atomiques libérées seraient piégées le long d'une configuration géologique faisant naître des ondes de forme ou collectant des ondes telluriques (ou autres). Elles donneraient naissance à des plasmas ou à tout autre état particulier de la matière...

Ce phénomène répétitif, linéaire, bref, devrait être étudié avec des moyens scientifiques importants. Il est totalement différent des phénomènes lumineux observés sur les collines de l'Avé-Veyssières, le 27 octobre 79 qui, eux, ont eu un comportement soit erratique, soit hasardeux, soit intelligent et qui, surtout, ont une durée de plus d'une heure et demie.

**LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.**

Phénomène lumineux à Saint-Raphaël

(suite aux faits des pages précédentes)

Lieu : Saint-Raphaël - Lieu-dit "Les Veyssières"

Date : 6 janvier 80

Heure : 1 h

Témoins : Jean-Michel X..., Sauveur Filancia, Jean-Yves Saliou, Eric Garcia, Jean-Louis Z..., Mademoiselle N...

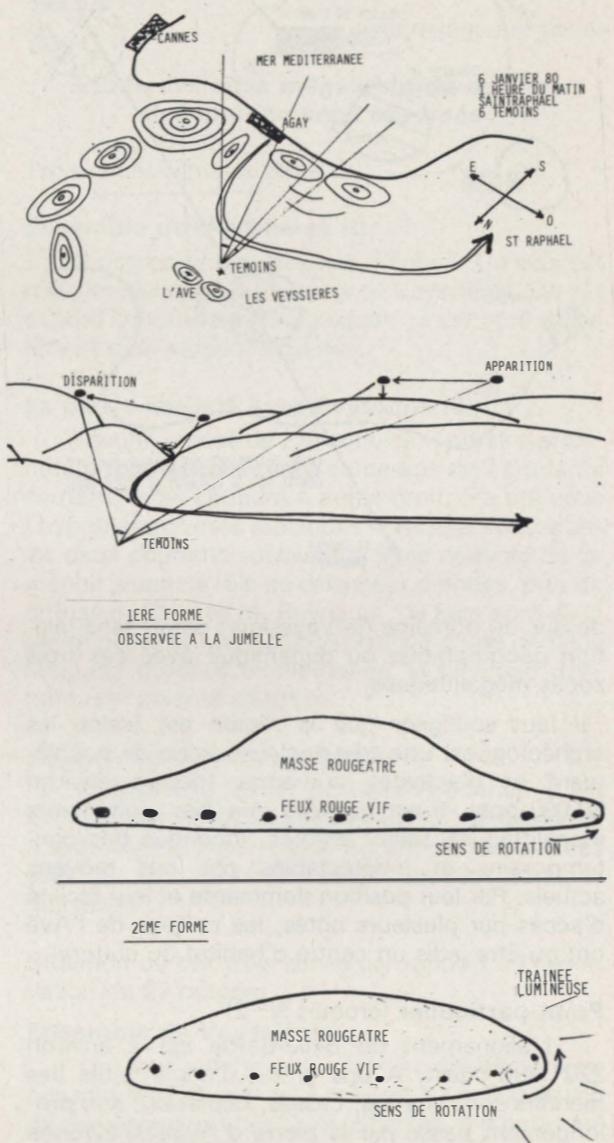
Les témoins du phénomène lumineux rapproché du 27 octobre 79 au lieu dit les Veyssières, collines de l'Avé, ont été si fortement impressionnés qu'ils ont décidé de leur plein gré, par équipes et par roulement, de faire des veillées nocturnes. Ils sont équipés de matériel photo.

Pas de résultat particulier sur deux mois d'observation.

Mais le 6 janvier 80, à 1 h, par temps parfaitement clair, 6 témoins, au lieu dit les Veyssières, ont vu à l'horizon, dans la direction du sud, défiler un "objet" lumineux et silencieux. Le phénomène a suivi une ligne droite paraissant aller d'ouest en est, a chuté sur une colline pour y disparaître et a repris sa trajectoire vers l'est pour disparaître à nouveau derrière les collines de l'Estérel (voir croquis N° 1). Les dessins des témoins, faits séparément, sont légèrement différents. Le croquis N° 2 donne les deux "visions" de l'objet. Des déclarations des témoins se dégagent les caractéristiques suivantes :

- aspect rougeâtre sur toute la surface
- pas d'éclat lumineux
- pas de lumière blanche
- une forme de dome au centre
- silhouette s'aplatissant sur les bords
- vitesse réduite
- aucun bruit
- chute à angle droit
- le phénomène tournait sur lui-même dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : des lumières rouges très vives situées à la base du phénomène défilaient de gauche à droite
- derrière le phénomène lumineux, aux contours finis et nets, il y avait comme une "nuée" vaguement lumineuse.

Un témoin a observé "l'objet" avec une jumelle prismatique de grossissement 8. Un autre a pris un film sur pellicule 160 asa. Au développement rien n'est apparu, alors que des étoiles sont visibles. Les témoins ne l'expliquent pas car tous les six ont bien vu le phénomène. L'enquêteur pense que la visée de nuit sur une lumière ponctuelle se déplaçant à l'horizon a été mal faite (énerver, surprise, hâte, froid de la nuit...). Cette caméra ne dispose pas de visée réflexe, mais un



système optique différent qui, de nuit, se révèle pratiquement inefficace pour une visée ponctuelle précise. Par ailleurs, le témoin semble avoir "subjectivement" relevé sa caméra vers le ciel (sur le film l'horizon des collines n'est pas visible...).

Le phénomène était situé à plus de 2 Km 5 (distance approximative de l'horizon). Il est donc impossible de préciser sa distance et ses dimensions.

La durée de l'observation a été estimée à 1 ou 2 minutes. Aucun témoin n'a eu le réflexe de regarder sa montre.

El Ramblon (province de San Juan) Argentine

Références : ce cas a été abondamment relaté dans la presse argentine, en particulier par :

- Diario de la Tarde (San Juan) le 13/07/78
- La Nacion (Buenos Aires) les 14 et 15/07/78
- Cronica Vespertina (Buenos Aires) le 14/07/78
- Diano Popular le 14/07/78
- Clarin le 15/07/78
- La Razon le 15/07/78

Les lieux :

Le lieu appelé El Ramblon est formé de quelques maisons isolées et d'une gare. L'endroit est situé presque à la limite des provinces de San Juan et de Mendoza, à 1,5 km de la frontière Nord de la province de Mendoza.

La gare se trouve sur la ligne de chemin de fer Mendoza - San Juan, à 95 km au Sud de la ville de San Juan, et à 16 km de la gare de Jocoli (province de Mendoza).

La région est aride et désertique, avec une rare végétation (steppes), juste en bordure des Andes qui se tiennent à l'Ouest.

Il faut noter la présence, dans le secteur, d'une rivière (Rio San Juan) et d'une ligne à haute tension à proximité.

Les témoins :

- Monsieur Félix Alfredo Balmaceda, commissaire de police, s'étant rendu sur les lieux accompagné d'une ambulance.

- Monsieur José Lorenzo Correa, 46 ans, marié et père de 8 enfants, fermier habitant la ferme Santa Ana, située à proximité de la gare El Ramblon ; sa famille également témoin ;

- Monsieur Jorge Rojas, habitant à Jocoli (province de Mendoza) où il tient un petit débit de boissons ; Monsieur Zocco, habitant à proximité, ainsi que plusieurs habitants du secteur ;

• • •

Un des témoins J-Y Saliou a retrouvé la couleur rouge-orange du phénomène des Veyssières du 27 oct. 79, à l'arrêt. Cette couleur a été comparée par quatre témoins auxquels l'enquêteur a projeté de nombreuses diapos "d'OVNI", aux tons (à quelque différence près des zones lumineuses) du phénomène lumineux de Barjols-1974 (photo classique bien que douteuse pour de nombreux ufoloques locaux...).

Tous les témoins sont formels : il ne peut s'agir d'un hélicoptère.

- un automobiliste, désirant rester anonyme, qui se trouvait sur la route Mendoza-San Juan ;

- Monsieur Félix Alfredo Balmaceda, commissaire de police, s'étant rendu sur les lieux accompagné d'une ambulance.

Les faits de l'observation :

Dans la nuit du 12 Juillet 1978, Monsieur Orozco se trouvait en service à la gare de El Ramblon, où un train devait venir de Mendoza pour se rendre à San Juan. Il était environ 23 h 00.

Il lui restait quelques minutes avant le passage du convoi, et il était monté sur la tourelle des signaux pour actionner le signal permettant au train de passer. Mais à ce moment il observa dans le ciel, venant du Sud, une lumière intense qui se rapprochait, et qu'il prit tout d'abord pour le convoi.

Mais la lumière, au fur et à mesure qu'elle se rapprochait, se faisait de plus en plus intense. Alors il prit peur et se précipita au bas de la tourelle pour aller se réfugier dans son bureau, dans le bâtiment de la gare.

L'objet, qui émettait cette puissante lumière rougeâtre, se trouvant maintenant au-dessus de la gare. Il éclairait tout comme en plein jour, en émettant un bruit comme une sorte de sifflement. Orozco fut aveuglé par cette forte lumière, et dit avoir senti en même temps une forte odeur de gaz ou de soufre. Il était terrifié par cet étrange apparition.

L'objet continua à se déplacer quelques secondes au-dessus de la gare, avant de s'éloigner en direction des montagnes.

Orozco s'était rué dans son bureau, rendu sourd et aveugle par le bruit et la lumière, mort de peur.

Quand le train arriva quelques instants plus tard, le machiniste et son aide furent surpris de

L'enquêteur écarter à priori une suggestion collective. Il tient à préciser que cette équipe bénévoile lui paraît sérieuse. Il a été invité par deux fois à participer à des veillées nocturnes. En dépit des températures et du mauvais temps. Il exclut, comme pour les phénomènes des Veyssières, une tentative de canular ou d'invention. Naturellement, il n'est pas possible d'écartier, en ce cas comme en tant d'autres, confusions ou maladresses...

constater que le signal de passage n'était pas mis. Ils passèrent donc à vitesse lente et rangèrent le convoi, puis descendirent. Ils trouvèrent Orozco dans son bureau, tapi derrière un comptoir, gémisant, se cachant les yeux et visiblement en proie à une forte crise de nerf (qui alla même jusqu'à l'évanouissement). Divers animaux, qui avaient dû rentrer dans la gare avec lui, présentait également des signes de terreur : il y avait deux chiens, un chat et un lapin.

Après que la police ait été prévenue, il fut dépêché une ambulance accompagnée par le commissaire Balmaceda, pour conduire Orozco à l'hôpital (Clinique Ferroviaire de San Juan). Pendant l'opération, Balmaceda dit avoir vu, à l'Ouest, un objet de couleur rouge qui émettait une puissante lumière blanche illuminant la campagne environnante, et qui s'arrêtait un court instant pour repartir ensuite dans différentes directions, observation qui dura une quinzaine de minutes.

Quant au médecin qui examina Orozco à son arrivée à la clinique, il dit qu'il présentait les symptômes d'une forte commotion, avec sanglots, tremblements dans tout le corps, faiblesse dans les membres, impossibilité de s'exprimer et saignements de nez.

Un autre témoin, Monsieur Correa, était en train, avec sa famille, de regarder une émission à la télévision, à la ferme de Santa Ana proche de la gare. Vers 23 h 00, le programme s'interrompit brusquement, faisant place à une lumière rouge en forme de champignon, accompagnée par une espèce de bourdonnement. En changeant de canal, la lumière et le bruit persistait. La famille vit alors que l'extérieur de la ferme était comme illuminée.

Ils sortirent dehors et se rendirent compte, que cette forte luminosité, provenait d'un objet qui se tenait dans le ciel, à 5 ou 10 km (il fut établi plus tard que l'objet était plus proche). Monsieur Correa ressentit pendant ce temps une grande faiblesse, dans les jambes.

Quant à l'interruption de la télévision (ainsi que de la radio), elle fut confirmée dans un secteur de plusieurs kilomètres.

A la même heure, un automobiliste venant de Mendoza pour se rendre à San Juan, fut surpris à un détour de la route par une violente lumière qui l'aveugla et qui disparut ensuite.

Diverses personnes habitant le secteur virent également le phénomène Monsieur Rojas (de Jacoli) vit une lumière dans le ciel passer du Sud au Nord à grande vitesse. D'autres habitants ont observé vers la même heure une lumière intense jaune et rouge qui se déplaçait dans le ciel. Quant à Monsieur Zozzo, habitant également le secteur intéressé, il a vu la lumière tourner comme le gyrophare des voitures de police.

Une enquête a donc été effectuée sur place

par la 3^e section de police sur les lieux et en interrogeant les principaux témoins.

Les résultats de l'enquête et les conclusions

Les premières conclusions de l'enquête ont été exposées lors d'une conférence de presse par le colonel Guillermo Juan Voguet :

- 1) Il est indéniable que les habitants du secteur, ainsi que d'autres personnes passant là par hasard, se sont trouvés en présence d'un phénomène étrange qui n'est ni commun, ni habituel.
- 2) Par les déclarations des témoins, il ressort que personne n'a pu apprécier l'origine d'une telle lumière, forme, taille ou autre.
- 3) Les émissions de radio et de télévision ont été perturbées par des interférences, y compris les appareils situés à distance du lieu d'apparition du phénomène.
- 4) Toutes, les déclarations des témoins se rejoignent quant à l'aspect visuel du phénomène.
- 5) L'enquête technique effectuée par le personnel de la police n'a apporté aucun indice physique permettant de penser que la lumière ou l'objet soit entré en contact avec le sol.
- 6) Du fait du court temps réservé à l'enquête, on n'a pas épousé les possibilités permettant de poursuivre l'analyse, du dit phénomène.
- 7) Enfin l'état psycho-physique des témoins est tout à fait normal.

Quant à Victorio Corradi, professeur de lettres et de philosophie, et spécialiste du phénomène OVNI, il a fait une déclaration au journal local "Diario de Cuyo" :

"Le phénomène qui s'est produit dans le secteur de El Ramblon est, de toute évidence, un des cas les plus importants et les plus significatifs de ces 15 dernières années dans cette partie de notre planète".

"En ce qui concerne ce cas, très important, on peut avancer les affirmations suivantes :

- a) Il est survenu dans une région désertique et non peuplée. Il respecte donc la loi "Jacques Vallée" constatant que l'apparition des OVNI est inversement proportionnelle à la densité de population, se produisant généralement en rase campagne, loin des centres urbains.

Il existe des apparitions massives dans les endroits très peuplés, mais les spécialistes du phénomène OVNI considèrent que c'est accidentel.

- b) Comme on a pu le vérifier en cette occasion, l'apparition a eu lieu pratiquement au-dessus des lignes à haute tension, à 1.500 mètres de la maison de Correa, un autre des témoins.

c) Dans ce cas aussi il s'est produit un effet sur les animaux en général, et en particulier sur les animaux domestiques. La chienne Diana, qui accompagnait Orozco, eut, selon lui, un comportement anormal avant, pendant et après la fantastique expérience vécue par le témoin principal.

• • •

Réel et opérationnel :

UFOCAT – un catalogue sur ordinateur

Au cours du printemps 1967, le professeur David R. SAUNDERS dressa les premières structures d'un catalogue traité par ordinateur. Il fut décidé d'y inclure tout phénomène aérien insolite, non identifié et connexe, originaire d'une quelque région de notre planète.

Témoignage originale de la presse écrite, de périodiques à caractère général, de revues et publications scientifiques, d'organes émis par des groupements privés ou provenant de dossiers personnels, furent introduits - et sont toujours introduits - dans un catalogue UFO : UFOCAT.

Ici, en Europe, beaucoup de groupements privés, conduits généralement par des amateurs, cherissent le projet d'avoir leur catalogue sur ordinateur. C'est une entreprise de longue haleine, nécessitant non seulement un personnel qualifié mais aussi des appareils dont la location a elle-même exigé un budget hors de portée de ces mêmes organismes de recherches et, qui mal géré entraînera l'auto-destruction de sa propre existence dont les adhérents seront les victimes.

C'est le voeu des dirigeants du Center For UFO Studies, aux Etats-Unis, ainsi que le nôtre, d'intéresser les associations privées en Europe sur le système de codification UFOCAT. UFOCAT est actuellement un outil réel, opérationnel. Les listings provenant de ses disques magnétiques - avec plus de 90.000 entrées à ce jour - reflètent non seulement la scène "ufologique" américaine, mais aussi celle de l'Europe. L'on y retrouve des données codifiées provenant aussi bien de la Flying Saucer Review que de Lumières dans la Nuit, de la MUFON comme de la STENDEK. Extraits des études de MM. Poher ou Vallée, provenant des ouvrages de Michel ou de Carrouges. UFOCAT donne l'occasion à tout organisme privé, français ou autre, non seulement de connaître les entrées qui concernent leur nation mais, surtout, d'enrichir le catalogue de part leurs contributions bénévoles,

• • •

d) De plus, le témoin a perdu connaissance, et a perdu le contrôle psychomoteur de son corps et de son esprit, ne se souvenant plus, tout au moins momentanément, de ce qui s'était passé réellement.

Les conséquences physiques et psychologiques de ce genre constituent aussi un point commun, car il a perdu la vue, l'ouïe et le parler, pendant presque 3 heures, et parce qu'il a dû faire de violents efforts pour se mettre debout et marcher.

Il a eu également une hémorragie nasale, con-

occasionnelles ou permanentes via une équipe, ou cellule de codification.

Des contacts m'ont montré que des groupements privés disposent de fichiers traités manuellement. Que ces fichiers contiennent des cas qui sont déjà codifiés au sein du catalogue UFOCAT.

Comment se présente UFOCAT

C'est un catalogue tenu à jour sur disque magnétique, originellement sur cartes perforées. Chacune des entrées occupe 256 caractères sur l'un des segments magnétiques du disque. A chaque entrée est liée une origine bien définie. Le principe général est donc qu'à une entrée correspond un témoin, un événement et une source. Il ne fait donc aucun doute qu'un événement donné - un cas - détermine une série d'entrées provenant de sources différentes : c'est le bloc des entrées de l'incident. Ainsi, par exemple, le cas de Quarouble - dont nous donnerons un exemple ci-dessous, possède actuellement près de 35 entrées (incident du 10 septembre 1954, témoin Marius Dewilde). Chacune de ces entrées à son numéro d'ordre (UFOCAT file number) et dérive d'une entrée primaire. Par entrée primaire il faut comprendre le plus ancien rapport ou plus ancienne relation connue, selon l'ordre chronologique des différentes sources.

Pourquoi plusieurs entrées ?

Aussi bien le chercheur que le codificateur peuvent non seulement trouver une référence qui leur est familière mais aussi, d'autres sources qu'ils ignoraient et qui, fait important, pourra combler une lacune au sein d'une recherche. Ainsi donc chaque compte-rendu, chaque source, gardent leur totale personnalité !

Six parties bien distinctes forment l'entrée :

a) les références : sources directes et indirectes ;

séquence du violent choc émotionnel et psychique.

e) Selon le récit fait par Correa, sa famille et les habitants du secteur, on a vu qu'après l'apparente panne du téléviseur, il est apparu une image de couleur rouge aux contours sombres, en forme de champignon, ce qui n'est pas nouveau non plus pour tous ceux qui étudient le phénomène OVNI".

"Autant le cas Orozco que le cas Correa, constituant l'affaire El Ramblon, marquent d'une pierre l'étude du phénomène OVNI".

- b) les données de temps et de lieu : chronologie et localisation ;
- c) les données sur le(s) témoin(s) : nombre, âge, sexe, identité éventuelle ;
- d) le type de rapport et ses subtypes ;
- e) les caractéristiques essentielles du phénomène : nombre, durée, dimension ;
- f) les coordonnées géographiques : du phénomène ou du témoin.

7MCS 141 M					
540910	QUAROUBLE	RF59	DEWILDE	6T	1
7JV4 017			DEWILDE	9 7PT	
5409102230	QUAROUBLE	RF59	DEWILDE	9 7PTTMNW	1S
7CL6 116			DEWILDE	9 7	1
5409102230 R	QUAROUBLE = VLSRF59 1 34M				
9CPR2733E					
5409102215	QUAROUBLE	RF59 0	DEWILDE		

Déjà l'on discerne le lieu du phénomène (Quarouble) ainsi que l'identité du témoin (Marius Dewilde, ici Dewilde) précédé de son âge (34 ans).

Les trois entrées ont chacune leur source directe :

7MCS. Pour Michel Carrouges dans Les Apparitions de Martiens, en page 141.

7JV4. Pour Jacques Vallée dans Passport to Magonia (Regnery) en page 12.

7CL6. Pour Coral Lorenzen dans Encounters with UFO occupants (Barkley) page 116.

9CPR. Pour Claude Poher dans Statistique de 1000 témoignages (privé).

UFOCAT et sa codification ont pour chacune de ses entrées respectés les données de temps (540910 ou 5409102230 ou 5409102215) telles qu'elles sont données par les différentes sources directes. Parfois précises, parfois imprécises ou ignorées de l'auteur ou chercheur.

Les données particulières au phénomène rapporté apparaissent derrière la localisation. Successivement, le temps sidéral absolu (9), le type (ici soit 6, soit 7) suivi de secondes et la dimension (n'apparaît pas pour ces sources).

Le manque de place ne nous permet pas d'indiquer les données de position (longitude et latitude) qui apparaissent dans les derniers caractères. (colonne 105 à 120).

Les 9 types de rapports codifiés dans UFOCAT, et qui précisent la sorte d'incident sont :

- 1 rapport d'OVNI stationnaire
- 2 OVNI en mouvement constant
- 3 OVNI avec trajectoire non continue
- 4 OVNI dont la trajectoire à de multiples discontinuités
- 5 rapport de rencontre sans atterrissage (y compris cas radars, EM et photo)
- 6 rapport d'atterrissement sans occupant observé à l'extérieur

Elles occupent un total de 120 caractères. Auprès de ceux-ci 80 autres sont actuellement réservés pour une future extension du catalogue.

Comment apparaît sur un listing d'UFOCAT une entrée, le résultat d'une codification ? Pour concrétiser ceci, nous donnons ci-dessous 4 entrées pour le cas de Quarouble datée du 10 septembre 1954 (témoin : Marius Dewilde)

7MCS 141 M					
540910	QUAROUBLE	RF59	DEWILDE	6T	1
7JV4 017			DEWILDE	9 7PT	
5409102230	QUAROUBLE	RF59	DEWILDE	9 7PTTMNW	1S
7CL6 116			DEWILDE	9 7	1
5409102230 R	QUAROUBLE = VLSRF59 1 34M				
9CPR2733E					
5409102215	QUAROUBLE	RF59 0	DEWILDE		

7 rapport avec occupant extérieur et sans contact
8 rapport avec contact
9 OVNI interférant avec le milieu vivant

Le type 0 (nul) a été réservé aux événements non-OVNI. Incidents d'avions, lancement d'un ballon, phénomène électromagnétique particulier, tremblement de terre, qui ont été retenus de par une possible affinité avec un ou plusieurs incidents OVNI, ou qui retiennent l'attention au sein du phénomène.

Pour les exemples retenus, les subtypes suivants apparaissent :

T pour présence de traces physiques, W pour témoin indépendant, M pour la présence d'un animal, N pour l'audition d'un son, d'un bruit.

Dans beaucoup d'entrées l'on découvrira une estimation définitive ou possible avancée par la source (par le chercheur ou l'auteur),

Ainsi, un identifié possible (avion, ballon, météore...) sera précisé par le signe (-) et sera indiqué derrière le type :

par exemple 2-4 (OVNI en mouvement constant : avion possible)

ou par lésion (=) pour une identification certaine par exemple 1 = P (OVNI stationnaire : planète certaine)

Les estimations pour non-identifiés possibles et non-identifiés certains ont successivement pour symbole le caractère (+) et (*).

Dans cette éventualité, peu répandue dans les listings d'UFOCAT, le signe apparaît après le type de rapport ou après le type et subtype(s) de rapport.

Ainsi se présente, en grand traits ici, l'entrée dans le catalogue UFOCAT.

Contribution et accès à UFOCAT

Toute personne intéressée en l'évolution de

l'ufologie, comme science interdisciplinaire est invitée à contribuer aux entrées dans UFOCAT. Des données originales pour le catalogue sont toujours les bienvenues. Beaucoup de données - pas toutes - proviennent de matières publiées dans des livres sur la question et sont déjà codifiées. Des informations originales et périodiques et de la presse sont partiellement codifiées. Avant toute initiative l'on prendra contact avec le professeur David R. SAUNDERS Ou M. Fred MERRITT du Center For UFO Studies (*).

Les données provenant de dossiers particuliers font l'objet d'un traitement spécial de telle sorte que celles-ci restent préservées avec leur source dans la structure interne d'UFOCAT. Bien entendu, le degré de classification (confidentiel partiel ou total pour certaines caractéristiques) sera précisé pour toute entrée.

Le principe de base en ce qui concerne l'édition et la diffusion de listings à l'intention du chercheur repose uniquement sur l'émission des données en proportion de ce que l'on aura presté. Proportion dont seul l'apport collectif peut en déterminer l'importance.

Dans cette dernière éventualité l'utilisateur devra faire honneur à UFOCAT en respectant l'emploi qu'il donnera aux données qui lui seront confiées ; sans leur donner un but ultérieur ou étranger à la recherche faite dans le contexte de l'ufologie.

C'est le vœu de la CUFOS et de moi-même de trouver en France comme dans d'autres nations européennes des chercheurs bénévoles pour UFOCAT, pour l'enrichir mais, surtout !, pour le compléter.

Jacques BONABOT
Codification UFOCAT (Belgique)

(*) CENTER FOR UFO STUDIES (CUFOS) 1609, Sheramn Avenue, Suite 207, à Evanston, Illinois 60201 (E-U) et son périodique mensuel, International UFO Reporter (15 US Dollars pour 12 numéros).

Lumières Dans La Nuit possède depuis de longues années son fichier informatique (actuellement traité manuellement) que tient à jour sa cellule de codification FIDUFO. Secrétariat, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN.

Le Manuel de Codification UFOCAT, actuellement uniquement en langue anglaise, peut être obtenu auprès de la CUFOS pour la somme de 6 US. Dollars. Il contient 42 pages dans lequel le système de codification est présenté. Conventions, codes et explications facilitant le travail ainsi qu'un exemple type et un bordereau modèle pour la transmission des données. (une traduction en langue française est envisagée).

QUELQUES REMARQUES DE FIDUFO A PROPOS DE L'ARTICLE "UFOCAT" DE J. BONADOT

Il est extrêmement important que les lecteurs de LDLN, enquêteurs et chercheurs français, connaissent cette remarquable réalisation d'outre-mer qui est UFOCAT. Elle a pour origine le courage du Dr Saunders qui a su ne pas se contenter des conclusions partielles du rapport CONDON et a réussi à développer un outil de travail de très grande valeur, pratiquement unique au monde par sa taille.

Il n'en reste pas moins que d'autres efforts sont réalisés en Europe, et en particulier en France, pour essayer de doter l'ufologie française de bons outils de travail. J'en citerai deux : le GEPAN, service officiel du CNES connu de tous, et FIDUFO.

Le GEPAN a choisi la voie de l'étude raisonnée (et raisonnable) du phénomène OVNI, en particulier en se donnant pour objectif d'établir une typologie générale du phénomène à partir d'une sélection d'observations suffisamment contrôlées. Le GEPAN utilise de nombreuses sources d'informations - spécialement les rapports de gendarmerie - et dispose des moyens logistiques du CNES (moyen de calcul, organisation, compétences scientifiques). L'existence d'un tel service constitue une garantie incontestable de progrès pour l'ufologie française.

FIDUFO est bien moins connu mais œuvre depuis plus longtemps. Pour les nouveaux lecteurs de LDLN disons que FIDUFO s'est donné pour tâche d'établir un fichier général d'observations d'OVNI - principalement françaises - établi sur ordinateur. Depuis environ 10 ans, et malgré ses moyens de fortune, FIDUFO et ses collaborateurs (ils ont été plus d'une centaine) ont permis la réalisation d'un fichier dont on peut dire qu'il est unique en France par la quantité d'informations qu'il contient (un "point sur FIDUFO" sera prochainement publié dans LDLN).

10 ans, cela peut paraître long, mais pour le phénomène qui nous intéresse c'est très court. La plupart des études qui ont été faites sur le phénomène OVNI utilisent des données partielles, fausses ou incomplètes. Pour rétablir une certaine exactitude dans les faits, il faut souvent - l'expérience le montre - de nombreuses années. Or ce qui manque le plus à la recherche ufologique c'est de pouvoir s'appuyer sur une collection de faits suffisamment contrôlée et exhaustive pour se permettre d'étayer quelques certitudes. Avant d'arriver à des conclusions trop hâtives, il faut disposer de suffisamment d'informations. Il faut de plus que les chercheurs français puissent disposer d'une bonne source d'informations, pas trop éloignée.

La conclusion logique de ces quelques remarques et que l'effort "français" (ou, si l'on préfère

Nouvelle récentes (condensé de presse)

6 DECEMBRE 1980. NEUVILLE S/SAONE (Rhône)

A 16 h 32, Route de Rillieux, un témoin a aperçu, depuis le bus de la ligne 40, pendant 2 à 3 secondes, un cercle rouge incandescent qui roulait sur lui-même, en direction de Caluire-Rillieux. L'ovni s'est fendillé avant de disparaître.

31 DECEMBRE 1980. CLUSES (Haute-Savoie)

A 22 h 15, des témoins ont observé une boule lumineuse dans le ciel venant de Sallanches. L'OVNI s'arrêta 3 à 4 minutes au-dessus de Carroz et prit la direction de Taninges.

("Le Dauphiné Libéré" du 4 Janvier 1981)

4 JANVIER 1981. CACERES (Espagne)

Vers 12 h, un témoin a observé un OVNI de couleur grise ou blanche très brillant poursuivi par un avion de chasse. Ils se dirigeaient vers le sud-sud-ouest.

("La Montagne" du 12/1/81)

9 JANVIER 1981. CALAIS (Pas-de-Calais)

A 9 h, 3 témoins ont observé pendant plusieurs minutes, un OVNI en forme de cigare, de couleur rouge vif et orange, allant d'est en ouest, puis se dirigeant vers le nord.

("La Voix du Nord" du 10/1/81)

JANVIER 1981. CASABLANCA (Maroc)

Vers 16 h, au quartier l'Oasis, un témoin a aperçu, le temps d'une seconde, un OVNI silencieux, sans traîné de fumée.

("Marx-Soir" du 8/1/81)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

notre ligne de conduite

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Suite de la p. 33 : Un catalogue sur ordinateur

"régional" ou "local") ne doit pas se relâcher. Si l'on doit collaborer à quelque grand fichier mondial (et pourquoi pas UFOCAT), il faut que ce soit à travers des réalisations nationales. L'expérience montre en effet qu'une trop grande distance entre les sources d'informations et leur archivage ne peut que nuire à la qualité des informations. Un outil

suffisamment proche peut d'autre part peut-être un bon stimulant pour une véritable recherche.

Je ne puis donc qu'encourager les lecteurs de LDLN à contribuer d'abord à l'effort de réalisation nationale dont le résultat permettra, à terme, une meilleure collaboration internationale.



• A PROPOS DU TEXTE DE M. HEIM "UN CAS EXCEPTIONNEL ?" (LDLN N° 199 page 34, "Courrier")

1^o) Il est inexact de dire qu'on ignore ce qu'est l'électricité - tous les physiciens peuvent en donner une définition précise.

2^o) La question de lumières parfaitement définies, c'est-à-dire ne débordant pas du faisceau c'est simplement ce que font les lasers - et tous les scientifiques savent qu'actuellement il y a des lasers de toutes teintes, y compris les infra rouges et ultra violet. Il est possible donc de calciner à peu près n'importe quoi, même l'acier le plus dur, avec un rayon laser invisible à l'œil humain. La propagation est bien entendu à la vitesse de la lumière et la température du point visé peut monter à plusieurs milliers de degrés, avec des puissances mises en jeu relativement moyennes.

On peut projeter un faisceau laser qui, à plusieurs kilomètres couvre tout juste la surface d'un rond de serviette, et toutes les armées du monde ont inscrit le laser pour la destruction des satellites espions des armées adverses - et des satellites artificiels de toute nature, il y en a des centaines et des centaines - (en majorité Russes d'ailleurs).

Sincères salutations.

L'ASSASSINAT DE L'UFOLOGIE

Devant le déclin permanent des groupements d'études ufologiques qui est imputable en général à l'esprit et aux actions émanantes de personnes dites "responsables", il en ressort un effet totalement opposé à celui attendu : la dépréciation d'un phénomène face au grand public.

Comment et pourquoi ? Dans un premier temps la responsabilité incombe avant tout à la prolifération exagérée de groupements dit "d'étude" composés généralement d'un responsable, suivi de quelques collaborateurs possédant hélas, une connaissance toute relative et menant le plus souvent des actions ou enquêtes d'une façon plus ou moins ordonnée. Tout ceci nous donne à la fin une revue, dont la teneur, au niveau des témoignages ou observations, voire réflexions ou hypothèses des plus douteuses. Ainsi donc groupement d'étude est égale à zéro. Pas d'entente au niveau d'une même organisation, pas ou peu de personnes véritablement compétentes, pas d'argent, pas de matériel. Le mot "étude" est mensongé et devrait-être remplacé par diffusion d'informations. Mais les choses s'aggravent quand on voit la mésentente, et la discorde quasi générale entre groupements, se soldant par des quiproquos à n'en plus finir, remplies de plus en plus les bulletins lus par les abonnés, qui en fin de compte n'ont rien à faire de cette sordide salade ufologique.

Nous sommes virtuellement en train de tuer "la poule aux œufs d'or", car il est évident qu'il y a un lien intime entre le public qui est notre source d'information et un phénomène qui dans son ensemble donne la réalité d'un événement propre. Tout ceci bien entendu n'est pas absolument relatif.

L'information est extrêmement dangereuse, et ces trente trois ans écoulés nous le prouvent largement : en 1947 on a rit des soucoupes volantes, maintenant en 1980, on bafoue les objets volants non identifiés. La connaissance est proportionnelle à l'information et c'est l'escalade... Drôle d'époque où le sensationalisme de mauvais aloi, surpassé, étouffe, ridiculise les personnes qui réfléchissent et agissent pondérément, scientifiquement. Je n'ai pas l'intention de faire un procès à qui-conque, ni d'entamer une étude psycho-sociologique sur le phénomène humain, car je n'ai pas la facilité intellectuelle requise, et le temps nécessaire de m'y atteler.

Je veux simplement réhabiliter certaines choses dans leur contexte, n'en déplaise à ceux qui profitent d'une manière scandaleuse et éhontée, de la bonne foi de beaucoup d'entre nous, appeler plus généralement par ces derniers : la crédulité du grand public. Ainsi donc le premier élément évident qui se dégage peu se résume ainsi : la connaissance et le savoir ne peuvent être que pour certaines personnes, et l'information diffusée proportionnelle aux événements et au savoir. Tout ceci n'est pas vouloir faire de l'obscurantisme à outrance, ou vouloir se draper d'un voile

mystérieux pour recouvrir un secret de polichinelle, mais tout simplement vouloir assurer et préserver une réalité objective et sérieuse, d'un phénomène dont une bonne partie nous reste inexplicable.

Ainsi donc je dénonce ouvertement et sans détours, la non-réalité des grands contactés qui sont soi-disant les porte-parole des extra-terrestres mais avant tout des collecteurs financiers pour le grand bien de l'accueil des extra-terrestres. Jusqu'à aujourd'hui je n'avais jamais pu imaginer que ces extra-terrestres aient une notion d'argent et de banquier suisse par excellence. Vous me direz qu'un chasseur de soucoupes volantes, a trouvé qu'elles venaient pour exploiter notre sel terrestre, alors ils peuvent bien exploiter notre argent.

Je dénonce également certains grands noms de l'ufologie qui commencent à former une puissante chaîne qui nous étouffe avec des ramas-sis de toutes sortes en vomissant des ouvrages incongrus qui augmentent d'une façon alarmante. Ma colère est peut-être grande, mais elle est justifiée car nous n'avons que faire de ces soi-disant grands noms qui ternissent et entrent d'une façon ridicule, un problème qui mérite beaucoup plus d'attention et de sérieux. Et le plus paradoxal se sont ces mêmes personnes qui ont crié le black-out du Blue Book et du GEPAN, mais à l'heure actuelle que font-ils d'autre, sinon d'occulter le véritable phénomène OVNI, pour mettre en scène des histoires telles que la première personne non avertie crie au scandale.

On veut faire de l'ufologie, parler de l'ufologie, et qui plus est, être pris au sérieux par les scientifiques. Alors Messieurs, ne vous étonnez pas si dans le meilleur des cas, vous avez un léger rictus pour simple réponse.

Pour terminer nous ne dirons pas le mot "Fin", mais plutôt un cri d'alarme : il faut changer tout de suite l'ufologie.

B. CHARBONNIER

Collaborez au réseau de détection magnétique...

**un détecteur
vous le permet...**

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 193 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 14 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adresssez vos commandes à . RADIO M.J.
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. Seuls les ouvrages de cette liste peuvent être commandés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 56 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 24 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 54 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 55 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «Le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «**OVNI, DIMENSION AUTRE**» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 60 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 54 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 54 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIERROUDY. Franco 69 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 71 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 69 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 71 F. Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 29 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 52 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 50 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 26 F.

PLANETES PENSANTES, par J.J. WALTER. Franco 73 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. Franco 84 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNI). Franco 23 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 54 F.

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 67 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 62 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 51 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 56 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDÉS. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 58 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 54 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 23 F. Cet ouvrage, de notre Déléguee pour la partie de la Belgique Wallone est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET et J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 120 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 61 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 67 F.

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. Franco 64 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 64 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 71 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 66 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 71 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 68 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 61 F.

RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES, par Rose C. Franco 59 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1981.